

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

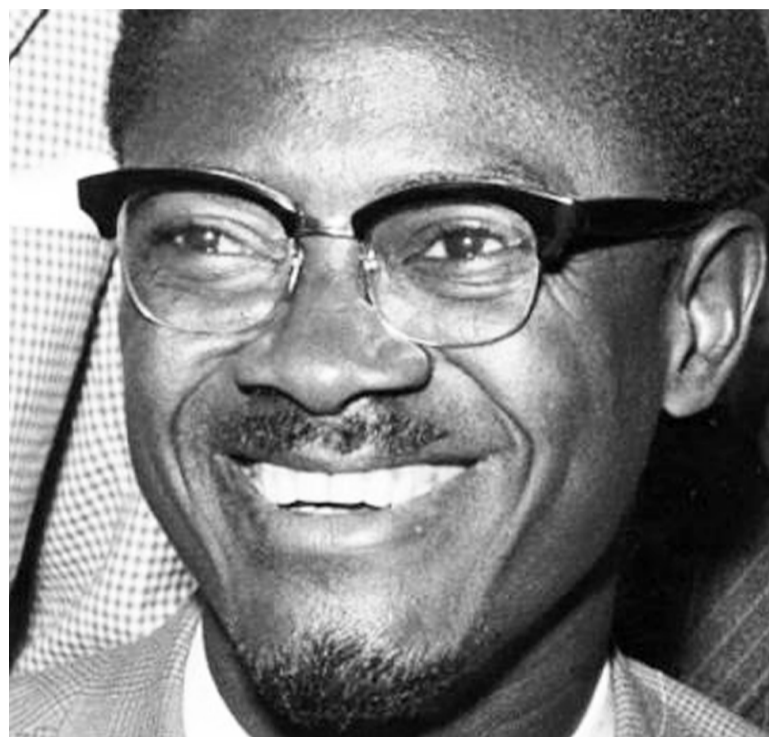
300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4014 - LUNDI 14 JUIN 2021

CÉLÉBRATION

Report de la cérémonie d'hommage à Patrice Emery Lumumba



Patrice-Lumumba

Dans un bref point de presse qu'il a animé le 12 juin à la cité de l'Union africaine, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a confirmé le report des cérémonies d'hommage au héros national Patrice Emery Lumumba initialement prévues du 21 au 30 juin de cette année. Ces manifestations auront lieu

du 8 au 17 janvier 2022 a annoncé le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le chef de l'Etat a justifié ce report par la recrudescence de la pandémie de covid-19 particulièrement dans la ville de Kinshasa où l'on note une augmentation exponentielle des cas de contamination.

Page 2

ELECTRICITÉ POUR TOUS

La société civile plaide pour la transparence dans le dossier Grand Inga



Vue aérienne du barrage hydroélectrique d'Inga-1 entoure le projet Inga 3. Constatant un flou orchestré dans la réalisation dudit projet, ces asso-

Quarante organisations de la société civile, réunies au sein de la coalition « Toboyi molili », ont récemment dénoncé l'opacité qui

ciations ont fait certaines recommandations aux institutions de la République pour assurer l'accès de la population congolaise à une énergie sûre et abordable. Selon elles, des zones d'ombre persistent dans ce dossier notamment des informations sur les étapes majeures du projet et des conditions d'implication des nouveaux candidats développeurs pour sa mise en œuvre.

Page 3

AMICAUX FIFA

Nul inespéré de la RDC face au Mali

C'est une équipe des Léopards différente de celle qui a perdu face aux Aigles de Carthage de la Tunisie qui a fait face, le 11 juin au stade Radès à Tunis, aux Aigles du Mali pour un deuxième match amical. En dépit d'une

prestation moyenne, les fauves congolais ont obtenu un résultat à égalité d'un but partout.

Pour certains, beaucoup des joueurs ne méritent plus la sélection nationale qui accuse un déficit criant en termes d'enga-

gement et de métier dans la récupération. D'autres appellent au renforcement de l'effectif avec des binationaux que l'on doit convaincre impérativement.

Page 4

FIÈVRE TYPHOÏDE À KWANGO

Mboso au chevet de ses frères et sœurs de Popokabaka



Mboso Nkodia Mpwanga

La zone de santé de Popokabaka, dans le Kwango, fait face, depuis le début de l'année, à une épidémie de fièvre typhoïde. Cette dernière, confirmée par l'Institut national des recherches biomédicales, a déjà fait plus de trois cent soixante victimes. Ce qui a pous-

sé le président de l'Assemblée nationale à intervenir dans l'organisation de la riposte à la fièvre typhoïde qui sévit dans cette partie du pays, en motivant l'action du gouvernement et en mettant personnellement la main dans la poche.

Page 3

ÉDITORIAL

Tensions

Pour des raisons bien différentes et en l'espace de quelques jours, la France a décidé de suspendre sa coopération militaire avec le Mali et la Centrafrique. Si dans le premier pays, la valse des coups d'Etat en est la principale cause, dans le second Paris se préoccupe davantage de la tournure générale que prendraient ses relations avec Bangui depuis le rapprochement opéré par le pouvoir en place avec la Russie.

Dans les deux cas, il n'est pas encore question de rupture officielle des relations qui lient la France à ses anciennes colonies. Investi président de la transition, et par conséquent chef de l'Etat, le 7 juin, après son deuxième coup de force en neuf mois, le colonel Assimi Goïta a promis de respecter les engagements internationaux de son pays vis-à-vis de l'extérieur.

Ceci dit, le nouveau président malien n'a en tout plus que neuf mois pour organiser les élections générales comme le lui prescrit la charte de la transition. S'il ambitionne de restaurer l'autorité de l'Etat dans une période aussi courte ainsi qu'il l'a expliqué lors de son investiture, cela peut supposer de sa part une volonté de prendre encore un peu de temps et durer.

Rendre le pouvoir aux civils est aussi ce que lui demandent ses partenaires, en particulier la France, dont les troupes combattent depuis sept ans aux côtés des soldats maliens. Assimi Goïta risque d'être pris par le temps, l'ampleur des défis présents pourrait faire glisser les délais de retour à la normale. La fin de l'opération Barkhane annoncée par le président français, Emmanuel Macron, le 10 juin, peut en partie avoir été motivée par la lassitude de traiter avec des interlocuteurs qui changent d'avis à tout instant.

S'agissant de la Centrafrique, l'équation est évidemment différente. Confrontées à des rebellions qui essaient le territoire national, les autorités de Bangui ont dû faire appel à des forces extérieures parmi lesquelles comptent des Russes. En apparence, cette présence a permis de contenir les assauts des mouvements rebelles qui juraient de prendre la capitale du pays. Le parachèvement du processus électoral en Centrafrique a été rendu possible grâce à cet appui, mais n'a pas évacué les appréhensions du partenaire historique de Bangui qu'est Paris qui le voulait inclusif.

Autour de ces deux foyers de tension si on peut le présenter ainsi, il est un constat qui semble se répéter : dans le cadre de l'opération Barkhane menée au Mali en lien avec le G-5 Sahel, la France demandait il y a peu la clarification de la position de ses alliés, et notamment de Bamako sur la présence de ses troupes. Elle dénonçait une campagne anti-française entretenue dans ce pays. La même chose qu'elle répète aujourd'hui concernant la Centrafrique. Vite que le dialogue constructif en hauts lieux !

Le Courier de Kinshasa

DISPARITION

L'hommage national à Patrice Lumumba reporté

Le programme relatif à la récupération, au rapatriement ainsi qu'à l'inhumation des restes de Patrice-Emery Lumumba, le premier Premier ministre du Congo indépendant, a finalement été reporté du 8 au 17 janvier 2022.

Telle est la principale annonce faite par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, par le biais d'un point de presse animé le 12 juin depuis la cité de l'Union africaine. La recrudescence de la pandémie de covid-19, sur fond d'une augmentation exponentielle des cas de contamination et des décès, est à la base dudit report, a indiqué le chef de l'Etat tout en affirmant être en instance de prendre, dans les prochaines heures, des mesures « assez draconiennes » pour faire face à cette troisième vague de la pandémie du coronavirus considérée comme la plus virulente que les deux précédentes.

L'imprévisible covid-19

La cérémonie d'hommage au héros national, Patrice-Emery Lumumba, devrait débiter le 21 juin prochain à Bruxelles avec le rapatriement des reliques funéraires pour se poursuivre au pays en transitant par Lumumba-ville (Sankuru) et Kisangani, avant leur ensevelissement à Kinshasa le 30 juin 2021 à la place de l'Echangeur de Limete. « Une cérémonie qui aurait dû être grandiose, qui aurait dû connaître la participation de tout notre peuple. Malheureusement, ça n'a pas été possible de le faire. Il faut privilégier la santé de nos populations », a regretté

Félix-Antoine Tshisekedi qui s'en est remis à la volonté du seul créateur tout en précisant que le programme initial reste néanmoins inchangé dans ses grandes articulations.

A la question de savoir ce qu'il adviendrait au cas où la crise sanitaire persistait jusqu'à l'année prochaine, le chef de l'Etat a signifié que la situation actuelle devrait plutôt servir d'expérience. « Cela nous donne l'occasion de nous préparer à toute éventualité pour la prochaine étape », a-t-il fait savoir, ajoutant que tout sera fait dans le sens de gérer tout effet surprise par la prise des précautions utiles.

Mpolo et Okito à jamais dans nos mémoires

Pourquoi seulement Patrice-Emery Lumumba et quid de ses deux autres compagnons d'infortune tués également dans des circonstances quasi similaires ? Là-dessus, le chef d'Etat a mis en exergue la personnalité, le combat politique, mais aussi le rang qu'occupait jadis Patrice-Emery Lumumba pour justifier toute la trame organisationnelle boutiquée autour du rapatriement de ses reliques.

Et de nuancer en ces termes : « Rendre hommage à Patrice Lumumba n'est pas forcément oublier Okito et Mpolo. Il leur sera aussi réservé une place dans

cette cérémonie. Mais vous comprendrez que la marque Lumumba est beaucoup plus retentissante et cela donne l'impression d'effacer les deux autres. Nous ne les effaçons pas, ni dans nos mémoires, ni dans cette cérémonie », a tenu à expliquer le garant de la nation qui, par ailleurs, a écarté toute idée des funérailles sobres, à format réduit.

Concernant la problématique des vaccins, le cinquième président du Congo indépendant a indiqué, à la lumière des conclusions auxquelles a abouti sa récente entrevue avec les membres de la talk force, que l'option a été levée pour une variété des vaccins eu égard aux réticences exprimées autour du sérum Astrazeneca. Après quoi, a-t-il soutenu, « nous lancerons une campagne de vaccination et donnerons nous-mêmes l'exemple pour encourager la population à le faire ».

Enfin, conscient de la précarité ambiante de Lumumba-ville exacerbée par le manque d'infrastructures, le chef de l'Etat a annoncé la construction en cours d'une route ainsi que des bâtiments administratifs afin de viabiliser cette entité en gestation. « Il faut qu'il y ait des prémices et nous allons les poser », a-t-il conclu.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FIÈVRE TYPHOÏDE À KWANGO

Mbosso au chevet de ses frères et sœurs de Popokabaka

Le président de l'Assemblée nationale est intervenu dans l'organisation de la riposte à la fièvre typhoïde qui sévit à Kwango, en motivant l'action du gouvernement et en mettant personnellement la main dans la poche.

La zone de santé de Popokabaka, dans le Kwango, fait face, depuis le début de l'année, à une épidémie de fièvre typhoïde. Cette dernière, confirmée par l'Institut national des recherches biomédicales (INRB), a déjà fait plus de 360 victimes. Dans ces cas dénombrés, les autorités sanitaires du Kwango ont indiqué quarante-cinq qui ont présenté de complications intestinales, et dix-sept décès enregistrés.

Saisi de la situation sanitaire alarmante et très préoccupante dans cette zone de santé, par les membres de l'élite de la diaspora de Popokabaka, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso Nkodiapwanga, n'a pas tardé à intervenir en vue d'une riposte appropriée à ce problème de santé publique.



Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso

Réagissant promptement, Christophe Mboso, soucieux de ses frères et sœurs de Popokabaka, est intervenu à deux niveaux. Il a, en premier lieu, motivé le gouvernement pour une réponse rapide et, en second lieu, le député et président de l'Assemblée nationale a

apporté une contribution personnelle dans le cadre de la réunion des moyens matériels et financiers pour faire face à cette situation.

Des produits pharmaceutiques pour Popokabaka

Le président de l'Assem-

blée nationale a personnellement apporté des moyens financiers permettant à la société Shalina de délivrer des produits pharmaceutiques nécessaires pour cette riposte. Dans le cadre de cette intervention, un grand lot de matériels et autres intrants hospitaliers

ainsi que de sensibilisation ont été apportés, susceptibles de contribuer à stopper la propagation de la fièvre typhoïde dans cette contrée et ses environs. Les autres agglomérations concernées et prises en compte sont notamment Kenge, Kasongo-Lunda, Angola, Kongo central, etc. Des informations glanées dans l'entourage du président de l'Assemblée nationale indiquent que le lancement de cette riposte sera organisé sur place à Popokabaka. Il serait prévu en début de la semaine. Aussi est-il admis que le président Mboso Nkodiapwanga pourra se faire représenter par son point focal, l'ingénieur Willy Bitwisila.

Lucien Dianzenza

ELECTRICITÉ POUR TOUS

La société civile plaide pour la transparence dans le dossier Grand Inga

Relevant des constats sur un flou orchestré dans la réalisation du projet, les organisations membres de la Corap et de la Coalition Toboyi Molili ont fait certaines recommandations aux institutions de la République pour assurer l'accès de la population congolaise à une énergie sûre et abordable.

Lors d'un point de presse tenu, le 11 juin, aux Auspices de l'Athénée de la Gombe, à l'issue d'un atelier de renforcement des capacités des journalistes, quarante organisations de la société civile, membres réunies au sein de la Coalition Toboyi molili, ont dénoncé l'opacité qui entoure le projet Inga 3. « Que cache-t-on dans les négociations sur le projet Grand Inga ? ». C'est la principale interrogation qui a englobé les inquiétudes de ces organisations exprimé notamment lors de cette rencontre avec la presse.

Dans ce plaidoyer sur l'accès inclusif de la population congolaise à l'énergie, ces organisations ont dit non à la signature d'un contrat léonin sur le projet Grand Inga et industries vertes. Elles notent, en effet, que malgré les demandes de transparence et d'implication des communautés locales et de la société civile, les zones d'ombre persistent dans ce dossier Grand Inga autour des informations sur les étapes majeures du projet et des conditions d'implication des nouveaux candidats développeurs pour sa mise en œuvre.

Ce flou, selon ces ONG, se constate également autour de l'autorité légale chargée de la



Erick Kasongo, Minione Mbombo et Justin Mobomi lors du point de presse Adiac

coordination dudit projet, alors que les textes légaux sur l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga 3 (ADPI-RDC) ne sont pas encore abrogés. « Ceci pose une question non seulement de légalité mais aussi de cohérence dans les actes posés par l'administration », ont-elles fait savoir. Et de noter qu'il y a également opacité sur le sort réservé à l'accord de développement exclusif signé avec le consortium chinois et espagnol au regard des protocoles d'accord nouvellement signés entre le gouvernement congolais et les investisseurs allemands et

australiens, ainsi que dans les protocoles d'accord signés avec les groupes Evagor et Fortescue Metal group sans qu'il y ait un appel d'offres formel dans le cadre de la réouverture du long processus de sélection des développeurs, précédemment clôturé avec la sélection de Pro Inga et de Chine d'Inga 3.

Plus de clarté dans les procédures

Ces ONG qui regrettent l'absence de la société civile et des communautés locales impactées par ce projet dans le processus de négociation et de développement

du Projet Inga 3 dit, après ces constats, attendre du président de la République d'exiger la publication des différents accords signés sur Inga et Grand Inga, ainsi que le document de politique du gouvernement sur la mise en œuvre du projet Grand Inga conformément à la loi. Notant que les méga-barrages ne feront que nuire aux communautés et à l'environnement, de la région, ces organisations appellent le chef de l'Etat à donner la priorité à une énergie décentralisée et durable pour tous les Congolais, et à suspendre le processus des accords de concession au profit

du consortium sino-espagnol et Fortescue Future Industrie pour le développement du Grand Inga, « puisqu'ils sont susceptibles de violer la Constitution et les différentes lois du pays ».

Les ONG exhortent, par ailleurs, le président de la République, d'assurer la participation de la société civile et es communautés locales dans le processus de la mise en œuvre du projet Grand Inga, de garantir les droits du peuple congolais d'accès à une énergie propre et abordable, etc. Elles attendent du Parlement d'interpeller le chargé de mission qui a signé l'accord pour le développement exclusif, ainsi que le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité, et celle du Plan, et de rejeter tous les projets de loi sur Inga ou énergies vertes qui leur sera présenté dans les perspectives de permettre que Fortescue Future Industries puisse implémenter les projets en négociation avec la présidence. Le gouvernement est appelé, quant à lui, à être plus transparent sur le plan du projet Grand Inga et impliquer la société civile afin qu'elle puisse défendre les droits des communautés.

L.D

AMICAUX FIFA

Nul inespéré de la RDC face au Mali

C'est une équipe des Léopards différente de celle qui a perdu face aux Aigles de Carthage de la Tunisie qui a fait face aux Aigles du Mali pour un deuxième match amical Fifa. C'est en dépit d'une prestation loin d'être appréciable que les joueurs d'Hector Cuper ont obtenu un résultat à égalité d'un but partout.

Les Léopards de la République démocratique du Congo s'en sont sortis par un résultat d'égalité d'un but partout, le 11 juin, au stade Radès à Tunis, face aux Aigles du Mali, en deuxième match amical Fifa. Pour ce match, le sélectionneur Hector Cuper a titularisé le gardien de but Joël Kiassumbua, et en défense, le capitaine Marcel Tisserand associé à Inonga Baka dans l'axe, Gédéon Kalulu à droite et Fabrice Nsakala à gauche. Pelly Ruddock Mpanzu et Miché Mika ont été chargés de la récupération, et devant eux Paul-José Mpoku dans l'animation de jeu, et sur les côtés Lilepo Makabi à droite et Jonathan Bolingi à gauche. Walter Bwalya a honoré sa première sélection. L'on note que c'était un autre « onze » national par rapport à celui du premier match contre la Tunisie, rencontre perdue par zéro but à un. En effet, seuls Marcel Tisserand, Fabrice Nsakala, Pelly Ruddock Mpanzu étaient titulaires au coup d'envoi du premier match.

Les Léopards n'ont presque pas existé face aux Aigles maliens conduits par le sélectionneur Mohamed Magassouba. Dès la troisième minute, les joueurs d'Hector Cuper ont encaissé par le biais



Les Léopards de la RDC et les Aigles du Mali avant le coup d'envoi du match, le 11 juin, à Tunis

de Kalifa Coulibaly de Nantes en France. A la fin de la première période, la possession de balle a été de 44 % pour les Congolais et 56% pour les Maliens, extrêmement dominateurs dans le jeu. Les Léopards n'ont pas réussi à rentrer dans le match. C'est à la défense qu'est revenu le poids du match, avec un Marcel Tisserand assez véloce, et le gardien de but Joël Kiassumbua qui a sorti des parades d'une autre planète pour éviter aux siens de sombrer au cours de ce match.

En deuxième période, Hector

Cuper, avec à ses côtés Dauda Lupembe, a effectué des changements, avec les rentrées de Mukoko Amale, Chadrac Akolo, Fabrice Ngomba Luamba, Samuel Moutousamy, et Ben Malango. Mais le Mali a continué à garder la mainmise sur le jeu. C'est contre le cours du jeu que Ben Malango a égalisé de la tête à la 86e minute, sur une balle arrêté de Moutsousamy, pour nul inespéré des Léopards. Mais ce résultat est certainement frustrant pour les Maliens. Les Aigles espéraient une victoire après la

défaite arnes à la main (zéro but à un) contre les Fennecs d'Algérie lors de leur premier match de cette trêve Fifa.

Les analyses vont bon train après ces deux premiers matchs des Léopards de l'ère Cuper. Pour certains, beaucoup des joueurs ne méritent plus la sélection de la RDC qui a fait montré d'un déficit criant en termes d'engagement et de métier dans la récupération. D'autres analystes sportifs appellent à un renforcement des Léopards avec des binationaux que l'on doit convaincre comme

Wan Bissaka de Manchester United, Christopher Nkunku de Leipzig, Landry Dimata de l'Espagnol de Barcelone qui a du reste fait état de son désir d'évoluer pour le pays d'origine de ses parents.

Rappelons que pour diverses raisons, plusieurs cadres et d'autres joueurs n'ont pas fait partie de l'équipe au cours de ce stage de deux semaines dans la capitale tunisienne, entre autres, Neeskens Kabeno, Chancel Mbemba, Yannick Bolasie, Arthur Masuaku, Christian Luyindama, Yoane Wisasa (blessé), Jackson Muleka, Merveille Bope Bokadi. Présent à Tunis, Gianneli Imbula n'a pas joué une seule minute, n'étant certainement pas en forme, lui qui attend l'ouverture de la saison 2021-2022 pour grappiller du temps de jeu à Portimonense en D1 portugaise après plusieurs mois sans club. Il faut souligner que les Léopards ont donc entamé, avec ce stage, la préparation des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. La RDC est dans le groupe J avec la Tanzanie, le Bénin et Madagascar. La première journée est prévue pour septembre contre la Tanzanie.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les conseils départementaux encouragés à élaborer des programmes sectoriels

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbaka, a demandé le 9 juin à Brazzaville, aux préfets et présidents des conseils départementaux de réaliser des programmes sectoriels en s'inspirant du programme du gouvernement.



Les préfets et présidents des conseils départementaux/Adiac

« L'Etat alloue chaque année aux collectivités locales, une subvention conséquente pour leur développement. Il est demandé aux collectivités locales, la création des conditions d'émergence d'une administration orientée vers le développement. Les préfets et présidents des conseils départementaux doivent se saisir du programme du gouvernement pour élaborer leur programme de proximité », a indiqué le ministre Guy Georges Mbaka.

Les secteurs ciblés pour élaborer les programmes sectoriels des conseils départementaux sont, entre autres, la santé de base, la planification, le développement et l'aménagement, l'enseignement primaire et secondaire, le tourisme et les lo-

sirs, l'urbanisme et l'habitat, la culture, l'environnement, l'entretien routier, le budget de la collectivité locale et autres.

Pour traduire en acte une politique de décentralisation réaliste, « les conseillers doivent être essentiellement des cadres nantis pour recenser et extirper les préoccupations des populations pour en faire des projets de développement en vue d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Il est inconcevable que les subventions allouées vous servent de payer que les salaires des agents », a souligné le ministre de l'Administration du territoire.

Au niveau des collectivités locales, il a évoqué l'urgence de revaloriser certaines charges auprès des communautés

dont la taxe d'habitation. Le ministre a enjoint aux présidents des collectivités locales de mobiliser les fonds des bailleurs internationaux pour le développement de leurs entités.

« Le préfet est chargé de faire exécuter dans le département la politique du gouvernement en matière de planification (...). Il est chargé d'assurer le développement économique du département... », a signifié le ministre Guy Georges Mbaka, ajoutant que « le président du conseil départemental est chargé de gérer la proximité et le préfet est chargé d'apporter tous les appuis afin que les communautés améliorent leurs conditions de vie à la base ».

Fortuné Ibara

51 mois d'arriérés de salaire pour des collectivités locales

La situation financière devient de plus en plus critique dans les conseils municipaux et départementaux. Par manque de budget, la plupart d'entre eux ne tiennent plus de sessions depuis plusieurs années et les agents totalisent jusqu'à 51 mois de salaires impayés à ce jour.

Face à cette situation, les présidents des conseils municipaux et départementaux ont saisi, le 11 juin à Brazzaville, le bureau du Sénat, pour solliciter son intervention. Ils ont souligné que depuis plus de trois ans, les crédits qui leur sont alloués dans le cadre du contrat Etat-départements ne passent pas. D'où, nombre d'assemblées locales sont quasiment aux arrêts, à l'exception des conseils départementaux de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Kouilou.

Sur le plan social, ont-ils soutenu, l'impact est considérable car les travailleurs ne sont plus payés depuis des années. Le nombre global d'arriérés de salaire varie d'un conseil à l'autre et tourne entre 45 à 51 mois.

« Depuis plusieurs années, les conseils départementaux et municipaux vivent une situation critique. Nombreux d'entre eux sont paralysés par manque de financement. Nous espérons sur les recettes issues des taxes fiscales locales ; mais lorsque celles-ci sont versées au Trésor public, elles ne nous sont plus reversées », a déploré Richard Eyeri, président du collectif des présidents des conseils municipaux et départementaux et président du conseil départemental de la Cuvette-Ouest.

Dans son discours d'investiture, le 16 avril dernier, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso a annoncé dans le budget exercice 2021, 14, 80 milliards francs CFA prévus pour résoudre la question. Les présidents des conseils départementaux continuent à attendre ces financements.

Sans moyens financiers, ils sont dubitatifs sur la mise en œuvre effective de la décentralisation, tel que le gouvernement prévoit, notamment dans le cadre du transfert des compétences dans les domaines de l'éducation, de la santé et des travaux publics.

« Nous sommes préoccupés par votre situation parce que nous devons notre existence à la vôtre. Il nous revient la charge de vous défendre. J'invite le gouvernement à prendre des mesures qui s'imposent afin que tous les transferts de crédit prévus parviennent à chaque collectivité locale pour une gestion efficiente », a indiqué le président du Sénat Pierre Ngolo.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Congo: il y a 30 ans !

1991-2021, trente ans ont passé depuis la tenue, à Brazzaville, des assises de la Conférence nationale souveraine. Elle se déroula du 25 février au 10 juin, et se conclut par une cérémonie mémorable de « lavement des mains » suivie de l'aménagement, tout au sud du Palais des congrès qui l'abrita, de la forêt dite de l'unité nationale. Ces symboles forts contribuèrent à faire passer chez beaucoup l'amère pilule des invectives qui entachèrent la grand-messe, et aussi celle des souvenirs individuels ou familiaux, souvent douloureux, laissés par des décennies d'une histoire politique congolaise jugée globalement violente.

Une transition politique d'une année fut instituée dans l'objectif de conduire le Congo vers des élections pluralistes. Au bout de quatorze mois au cours desquels, grâce à la magnanimité des

trois principaux animateurs de celle-ci, l'essentiel fut préservé. En effet, Denis Sassou N'Guesso, Ernest Kombo, André Milongo, respectivement président de la République, président du Conseil supérieur de la République, et Premier ministre, pesèrent de tout leur poids pour que le pays ne sombre dans le chaos. Des sujets de tension étaient en effet nombreux qu'il faut souligner avec un gros trait le rôle joué par ces hommes d'Etat pour maintenir le bateau Congo à flot.

La Conférence nationale souveraine, ce furent ses 1100 délégués venus des quatre coins du Congo et de la Diaspora. Revendiquant à haute voix leur représentativité, ils arrachèrent du pouvoir en place la légitimité qui leur permit de passer quatre mois à « redéfinir les valeurs fondamentales de la nation en vue de l'instauration d'un Etat de droit et d'une démocratie pluraliste ». Cette clause du

règlement intérieur des états généraux de la nation disait tout de la volonté première qui anima les hommes et les femmes rassemblés pour la circonstance au Palais des congrès.

La Conférence nationale souveraine, ce fut aussi la série d'actes impliquant la prise du pouvoir, ou néanmoins son partage séance tenante. Le 17 mai fut pris, à la signature du président des assises, Mgr Ernest Kombo, celui portant restauration des symboles de la République. Le Congo recouvra son nom officiel de République du Congo, son drapeau tricolore vert-jaune-rouge, sa devise « Unité-Travail-Progress », son hymne « La Congolaise ». Le 4 juin, « l'Acte fondamental portant organisation des pouvoirs publics durant la transition » fut approuvé puis deux autres, le 13 juin, le premier constatant l'élection du bureau du Conseil supérieur de la République

(Parlement de transition), le second l'élection du Premier ministre de Transition. La réunion avait clôturé.

Dans le sillage des bouleversements qui se produisirent en ex-Union soviétique et dans les pays d'Europe de l'Est, et de la fin de la guerre froide, l'Afrique subsaharienne s'engouffra dans les transitions démocratiques. Le Congo emboîta le pas à d'autres nations du continent et réussit une première alternance pacifique de son histoire en 1992. En célébrant jeudi passé les trente-ans de la Conférence nationale souveraine, les Congolais ont rendu hommage à un moment important de la vie de leur pays. De ce qu'il se passe et se passera, ils doivent se rappeler que l'unité nationale prônée par la borne du 10 juin est à bâtir chaque jour que Dieu fait.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 SUITE A SA REUNION DU VENDREDI 11 JUIN 2021

Il s'est tenu le vendredi 11 juin 2021, de 11h à 12h46, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, la 22^e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale, le professeur Antoine Ange Abena, vice-président du Comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

L'examen du 22^e rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ; Les décisions de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Cette réunion a été l'occasion pour son Excellence, monsieur le président de la République de rendre un hommage appuyé au feu professeur Yala, président du Comité d'experts dont la disparition dans le plein exercice de ses travaux de chercheur émérite commande le respect de tous.

De l'examen du 22^e rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, monsieur Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, président par intérim de la Task Force, a indiqué à la Coordination nationale que la situation de la pandémie de coronavirus Covid-19 reste préoccupante avec l'émergence des différents variants, malgré toutes les mesures de lutte prises, au niveau mondial.

En effet, dans la période du 23 mai au 06 juin 2021, le nombre de nouveaux cas a augmenté de 8 772 977.

En l'espace de ces 15 jours, le nombre de décès enregistrés s'est accru de 267 738 décès.

Le taux de létalité, au niveau mondial, est ainsi passé de 2,10% à environ 2,15%.

Au niveau de l'Afrique et plus particulièrement en Afrique centrale, 181 906 cas de Covid-19 ont été confirmés au 06 juin 2021, pour 2 675 décès, soit un taux de létalité de 1,5% inférieur au niveau moyen du continent.

Les variants indien et britannique y sont désormais bien présents. Mais fort heureusement, le variant brésilien ne serait pas encore signalé.

Poursuivant son exposé, le ministre d'Etat Ayessa a évoqué le contexte épidémiologique national.

Au Congo, le nombre de cas confirmés au 07 juin 2021 s'élève à 12 121 pour 160 décès, soit un taux de létalité de 1,3%, en deçà de celui de l'Afrique centrale.

La baisse du nombre de décès, observée en décembre 2020, se précise depuis janvier 2021, avec une moyenne de 10 décès par mois.

Le variant britannique, dénommé B.1.1.7, a été identifié au Congo où la campagne de dépistage se poursuit essentiellement dans les deux grandes agglomérations que sont Brazzaville et Pointe-Noire.

La situation dans les départements se caractérise par un faible taux de dépistage.

Toutefois, dans les départements où les tests rapides antigéniques sont effectués, des cas positifs sont observés, notamment dans la Likouala et la Sangha en avril, le Kouilou en mai.

Le ministre d'Etat Ayessa a souligné que la poursuite de la lutte contre la propagation de la pandémie demeure une préoccupation majeure dans l'action du gouvernement.

Elle est tournée vers l'impérieuse nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan national de vaccination avec pour objectif réaffirmé d'atteindre 60% de la couverture vaccinale, soit 3 468 906 personnes à vacciner d'ici juillet 2022, à travers d'une part, une livraison suffisante de vaccins et d'autre part, une campagne de vaccination réussie.

Sur ce premier point, les besoins en vaccins demeurent conséquents. Le gouvernement poursuit ses échanges avec les partenaires au développement et l'Union africaine, au titre du dispositif COVAX, pour lequel il a donné son accord pour recevoir le vaccin Sputnik Light, à dose unique.

Grace à la conjugaison de tous ces efforts, la campagne de vaccination bénéficiera de l'approvisionnement en doses suffisantes pour passer de 24 sites dans 3 départements, à ce jour, aux 453 attendus sur l'ensemble du territoire.

Sur le second point, les statistiques à ce jour convergent vers le constat d'une campagne de vaccination qui gagnerait à prendre véritablement son essor !

En effet, au 07 juin 2021, depuis le 23 mars dernier, seules 90 762 personnes ont été atteintes par le protocole vaccinal dont 58 677 ont effectivement reçu les deux doses prescrites du vaccin chinois Synopharm ou du vaccin russe Sputnik V.

Prenant la parole sur ces différents aspects, monsieur Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population, a informé la Coordination nationale sur les dispositions arrêtées pour notamment réceptionner les prochaines livraisons des vaccins, garantir la chaîne de conservation des vaccins, et déployer prochainement du personnel dans le département de la Likouala.

Enfin, il a alerté sur la faible adhésion des populations qui pourrait engendrer une situation critique quant à la consommation des stocks de vaccins existants, avant leur date de péremption.

S'agissant de l'impact de la pandémie Covid-19 sur le plan économique et social, le ministre d'Etat Ayessa s'est appesanti sur le fait que la crise sanitaire et les mesures de riposte prises par les gouvernements du monde entier continuent d'impacter les milieux de travail et la vie des populations.

Si certains pays connaissent une sorte d'accalmie, d'autres en revanche restent encore largement touchés par la pandémie et ses répercussions.

L'économie mondiale après avoir connu une évolution mitigée en 2020 avec une forte contraction de -3,3%, devrait connaître une croissance de 6% en 2021 grâce notamment aux plans de relance dans quelques grands pays développés fondés sur de nouvelles mesures de soutien budgétaire couplés à une politique de vaccination à grande échelle.

Au plan national, les données recueillies, en fin mai 2021, montrent que la pandémie Covid-19 continue d'impacter négativement les entreprises, pour environ 80% du secteur productif.

Dans l'ensemble, les principales contraintes sont :

la baisse de la demande des produits qui concerne 63% des entreprises ; l'arrêt des activités qui touchent 37% des entreprises ; la contraction de 8,8% des emplois découlant d'une baisse du chiffre d'affaires.

Selon les chefs d'entreprises, la relance des activités demeure assujettie aux aides annoncées du gouvernement associées à la réussite de la campagne de vaccination, nonobstant l'observation stricte des autres mesures barrières.

Une telle perspective pourrait contribuer à la reprise économique et situerait le taux de croissance à 0,2% en 2021 contre -7,8% en 2020.

Enfin, concernant l'assistance aux personnes vulnérables par le paiement de l'allocation Covid-19, les efforts entrepris par le gouvernement permettent de noter, au 30 mai 2021, un taux de couverture de ménages de 81,18%.

187 973 ménages payés sur 231 546 prévus ; 9 398 650 000 FCFA versés pour 11 577 300 000 FCFA prévus.

Cette dynamique se poursuivra, dès lors que 11 000 nouveaux ménages qui entreraient dans le champ du programme d'assistance déployé par l'Etat, ont été sélectionnés.

Après avoir passé en revue, l'état de mise en œuvre des décisions de la Coordination nationale adoptée au cours de sa 21^e réunion, le ministre d'Etat Ayessa a relevé que l'analyse du dispositif organisationnel actuel a conduit à proposer des aménagements pour une meilleure performance, à tous les niveaux, dans la lutte contre la pandémie.

Après avoir pris bonne note de ce tableau exhaustif, la Coordination nationale a recentré l'essentiel de ses débats sur l'urgence à mobiliser l'ensemble de la population autour de la lutte contre la pandémie.

La campagne de communication doit s'intensifier pour répondre aux exigences de l'heure : susciter un véritable engouement de la population qui doit sortir du déni persistant de la maladie.

Tel que prescrit par son Excellence, monsieur le président de la République, chef de l'Etat, la vaccination s'inscrit comme la cause nationale qui doit véritablement fédérer toutes les énergies.

Tous les responsables administratifs et politiques, les acteurs du secteur productif et de la société civile, toutes les couches sociales doivent être mises à contribution pour atteindre la vaccination du plus grand nombre.

Ainsi, tous les corps de métier en contact direct et répété avec un grand nombre de citoyens devraient donner l'exemple dans une démarche vertueuse de prise en compte de la responsabilité de chacun dans ce combat commun.

Il en va ainsi, notamment du personnel de santé et du corps enseignant.

Compte tenu de ce qui précède, et au regard du contexte national qui demeure préoccupant, la Coordination nationale retient la reconduction des mesures suivantes :

Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours à compter du 14 juin 2021 ; Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés ; Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection ; Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières ; Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention ; Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à se faire vacciner ; Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination ; Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée de notre pays ; Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire ; Réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ; Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire ; - Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'Océan

atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou ; Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans ; Organiser la mise en quatorzaine à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe-Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants ; Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle ; Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public ; Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la Covid-19 ; Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ; Autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports individuels et collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

En conclusion, réussir la vaccination est le gage d'une sortie progressive, déterminée et ordonnée des mesures de restriction prises depuis plus d'un an par le gouvernement.

En conséquence, la population est invitée à adhérer massivement à cette opération de salut national, aux fins d'apporter un coup d'arrêt décisif à la propagation de la maladie.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Le ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

**Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas
Les Dépêches de Brazzaville**

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 11 JUIN 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 11 juin 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Une (1) seule affaire était inscrite à son ordre du jour, à savoir :

Le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones.

Ainsi pour le compte du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones, il a été soumis sur la table du Conseil des ministres de ce jour, Le Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

Invité par le président de la République à prendre la parole, au nom de M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones en mission, M. Pierre Mabilia, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à vingt une (21) reprises depuis son lancement en mars 2020.

A l'instar des précédentes prorogations, et après avis du Comité d'experts, et au terme de l'évaluation des mesures prises par le gouvernement, il a été jugé nécessaire de reconduire une fois de plus l'essentiel

des mesures édictées dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus Covid-19.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à son terme le 15 juin 2021, s'avère indispensable et ce conformément aux dispositions de l'article 157 alinéa 3 de la Constitution, qui prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 12h55, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h30.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2021

Pour le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, en mission

**Le ministre des Hydrocarbures
Bruno Jean Richard Itoua**

AFRIQUE-UE/ ENVIRONNEMENT

Kaddu Kiwe Sebunya : « Sans l'Afrique, les efforts de conservation échoueront »

Le Parlement européen a approuvé la loi européenne sur le climat. Il s'agit de booster les ambitions du Green Deal européen, « accord mondial qui a besoin de l'Afrique pour le faire fonctionner ». Kaddu Kiwe Sebunya justifie la place incontournable de l'Afrique dans ce pacte vert européen.

Green Deal européen, le pacte vert européen est la politique phare de la Commission européenne (CE) sous la présidence d'Ursula von der Leyen. Elle vise à atteindre zéro émission de GES d'ici à 2050. Mais, l'Europe seule ne peut honorer l'accord. Elle doit travailler avec des partenaires mondiaux, donc l'Afrique pour la « faire fonctionner », explique Kaddu Kiwe Sebunya, directeur général de l'African Wildlife Foundation, une fondation qui donne la vision d'une Afrique où le développement humain comprend une faune florissante et de vastes terres sauvages en tant qu'atout culturel et économique pour les générations futures. Les moteurs du changement climatique et de la perte de biodiversité sont internationaux. Une action au-delà des frontières européennes est donc nécessaire.

L'UE appelle à un Global Green Deal pour garantir que l'augmentation de la température de la terre soit aussi proche que possible de 1,5 °C. Le point de départ de cette approche globale a été d'exporter le Green Deal européen vers l'Afrique. Le diplomate de l'UE, Josep Borrell, s'était rendu en Ethiopie pour promouvoir des liens plus étroits avec l'Union africaine (UA). Mais il a été accueilli avec scepticisme lors de la vente de l'accord, en raison des mentalités qui conduisent au faux choix entre le développement et les questions vertes, poursuit Kaddu Kiwe Sebunya. Seulement le sentiment que l'Europe dictait ce que l'Afrique devait faire s'ajoutait au problème, selon lui. L'appel lancé en avril par la présidente de la CE aux Africains pour qu'ils créent un « African Green Deal » n'a peut-être pas aidé, ajoute-t-il. Avant de souligner : « Sans une autonomisation adéquate et une appropriation africaine des

objectifs et cibles durables, les dirigeants du continent continueront à prendre des décisions qui placent les avantages à court terme au-dessus de la croissance à long terme ».

« Le Green Deal européen a besoin de l'Afrique »

Kaddu Kiwe Sebunya pense que le succès du Green Deal européen dépend de la reconnaissance que l'Afrique - avec son abondance de biodiversité - joue un rôle central et ses pays sont, « des partenaires essentiels dans toute réponse au changement climatique ». Dans le cas de l'UE, cela implique « un partenariat avec l'Afrique vers un modèle de développement durable pour le continent qui respecte le Green Deal européen ». Il donne les raisons de cette dépendance : la contribution de la biodiversité à la fois à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, dont les éléments essentiels sont « la nourriture, l'air pur et un abri ». Il est convaincu que « protéger la biodiversité peut nous aider à mieux nous adapter au changement climatique ». Le continent africain abrite huit des 34 endroits les plus riches du monde sur le plan biologique. Pourtant, le nombre d'animaux et les ressources naturelles sont en forte baisse.

La surexploitation et la dégradation des écosystèmes de la biodiversité entraîneront la perte de 50 % des espèces d'oiseaux et de mammifères d'Afrique et de 20 à 30 % de la productivité des lacs d'ici la fin du siècle, ainsi qu'un déclin de la faune et de la pêche, d'après certaines estimations. De fait, « l'Afrique et les Africains sont des acteurs essentiels dans la course à l'atténuation et à l'adaptation au changement clima-

tique, ainsi qu'à la réalisation du Green Deal européen ».

La solution préconisée par Kaddu Kiwe Sebunya

Offrir plus d'espace aux solutions africaines dans la prise de décision peut aider à lutter contre la surexploitation et la dégradation des écosystèmes, en tirant parti des connaissances et de l'expérience autochtones avec la nature. Cela peut également « aider à éviter les faux départs entre l'Europe et l'Afrique à l'avenir. Nous avons besoin d'une relation qui reconnaisse et exploite les voix africaines au-delà des plates-formes gouvernementales pour éclairer la prise de décision et les politiques ». Alors que les dirigeants prennent de nombreuses mesures appropriées pour attirer des capitaux financiers pour le développement, ils sont souvent moins prudents quant à la préservation des richesses naturelles de l'Afrique, déplore-t-il.

Cela s'étend à l'agriculture, aux établissements humains, au développement des infrastructures et à l'extraction des ressources mal planifiés, qui entraînent la dégradation des forêts, des rivières et des prairies. La perte et la fragmentation de l'habitat qui en résulte menacent les écosystèmes dont dépendent les personnes et la faune. « Sans une autonomisation adéquate et une appropriation africaine des objectifs et des cibles durables, les dirigeants du continent continueront à prendre des décisions qui placent les avantages à court terme au-dessus de la croissance à long terme, ce qui n'est pas durable et, s'il n'est pas traité d'urgence, s'écartera des résultats escomptés du Pacte vert européen ».

Noël Ndong

ONU

Feu vert à un second mandat du secrétaire général

A l'issue d'un huis clos, le Conseil de sécurité a donné son feu vert à un second mandat du secrétaire général des Nations unies(ONU), António Guterres.

Le Conseil de sécurité de l'ONU vient de recommander la candidature du Portugais Antonio Guterres, à son Assemblée générale, pour un second mandat de cinq ans qui commence du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. C'était à l'issue d'un huis clos. Le mandat actuel d'Antonio Guterres prend fin le 31 décembre. « Nous avons tous vu le secrétaire général en action. Je pense qu'il a été excellent. C'est un bâtisseur de ponts. Il est capable de parler à tout le monde. C'est ce qu'on attend d'un secrétaire général et il a prouvé sa valeur au poste qu'il occupe depuis maintenant près de cinq ans », a déclaré le président du Conseil de sécurité, Sven Jürgenson.

Antonio Guterres a exprimé sa reconnaissance aux membres du Conseil. « Ce fut un immense privilège d'être au service des « peuples » et à la tête des femmes et des hommes extraordinaires de cette Organisation depuis quatre ans et demi, alors que nous avons été confrontés à tant de défis complexes », a-t-il déclaré. « Poursuivre, en tant que secrétaire général des Nations unies, les buts et principes de la Charte est un devoir des plus nobles », a souligné le secrétaire général de l'ONU, qui serait « profondément touché » si l'Assemblée générale entérinait son second mandat.

Toute candidature au poste de secrétaire général de l'ONU doit avoir le soutien au moins d'un Etat-membre de l'Organisation. Pour l'heure, Antonio Guterres est le seul postulant à avoir rempli cette condition, dont le processus a été « transparent » et « démocratique », a souligné le président du Conseil de sécurité des Nations unies, et dont « aucun autre Etat n'a présenté de candidat ».

La candidature d'Antonio Guterres a été présentée en février par son pays, le Portugal, aux présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies. L'Assemblée générale devrait approuver cette recommandation, le 18 juin prochain.

N.Nd.

UNE ÉTOILE DE BGFIBANK CONGO S'EST ÉTEINTE MME ANNICK AUBIERGE MAYENGA ÉP. DIBAKALA

MESDAMES, MESSIEURS,

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE BGFIBANK CONGO A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE SA COLLABORATRICE MME ANNICK AUBIERGE MAYENGA ÉP. DIBAKALA, CHEF DE DÉPARTEMENT CONTRÔLE COMPTABLE À LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (DAF) À BRAZZAVILLE, SURVENU CE JEUDI 10 JUIN 2021 À BRAZZAVILLE.

ADRESSES DES VEILLÉES:

BRAZZAVILLE: QUARTIER BATIGNOLLES (VIRAGE BOPAKA, 1ÈRE ENTRÉE À DROITE). POINTE-NOIRE: QUARTIER NGOYO LA PLAINE (ENTRÉE « BISTROT MWANA N'SUKA »).

LA DATE DES OBSÈQUES FERA L'OBJET D'UN COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUR.



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Uprhem Dave Mafoula interpelle le Premier ministre

Candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, le président du parti les « Soverainistes », Uprhem Dave Mafoula, a, au cours d'une conférence de presse animée le 12 juin à Brazzaville, scruté la situation politique nationale marquée, entre autres, par la nomination d'un nouveau gouvernement.

Le président du parti les « Soverainistes » a déploré le retard observé dans l'application des dispositions de l'article 103 de la Constitution par le Premier ministre, relative à la présentation du programme d'actions du gouvernement devant le Parlement. « *L'aptitude au commandement, c'est aussi la promptitude dans l'application des lois, textes et règlements. Nommé depuis le 12 mai dernier, nous avons du mal à admettre, un mois après, que le Premier ministre n'ait toujours pas fait sa déclaration de politique générale* », a déploré Ephrem Dave Mafoula, dénonçant un effectif pléthorique du gouvernement Makosso.

En effet, la présentation du programme d'actions du gouvernement par le Premier ministre est inscrite à l'ordre du jour de la 12e session ordinaire de l'Assemblée nationale qui s'achèvera le 13



Uprhem Dave Mafoula animant la conférence de presse Adiac

août prochain. Dave Mafoula a également dénoncé la non-application de l'article 55 de la loi fondamentale sur la déclaration du patrimoine de tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique pendant sa prise de fon-

ction et la cessation de celle-ci. S'abstenant de se prononcer sur sa participation à un quelconque gouvernement, Uprhem Dave Mafoula a donné son point de vue sur la nomination du porte-parole de l'Union panafricaine pour la

démocratie sociale (Upads), Honoré Sayi, au poste de ministre de l'Energie et de l'Hydraulique. Il dit ne pas comprendre la frontière idéologique entre le Parti congolais du travail (PCT) et l'Upads qui se proclament de la social-démocratie. « *Avec l'acte qui vient d'être posé par le président de la République en nommant le ministre Sayi, je crois que c'est un parti social-démocrate qui est allé chercher le personnel dans un notre parti social-démocrate. Ce n'est ni une ouverture ni un débauchage. Cet acte est une réconciliation entre les deux partis qui prouve que l'Upads est au pouvoir* », a déclaré Uprhem

Dave Mafoula.

Notons que cette conférence de presse a été également une occasion pour l'orateur de présenter sa nouvelle ligne politique intitulée : « l'ambition tranquille ». Elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite de son projet de société présenté lors de la dernière élection présidentielle dénommée : le Contrat présidentiel. « *Cette ambition tranquille n'est pas autotournée, elle sera attentive à la souffrance de tous ces Congolais dont le quotidien est à peine viable* », a conclu celui qui est arrivé en 5e position au terme de la dernière élection.

Parfait Wilfried Douniama

SOPECO

Les agents et la tutelle opposés sur la traçabilité des recettes

Les travailleurs de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopeco) ont contesté le 9 juin, lors d'une assemblée générale, le point des recettes fait par le ministre en charge des Postes et des Télécommunications, Léon Juste Ibombo. Ils fustigent le manque de traçabilité dans le recouvrement des recettes des services postaux.



Depuis 2017, la Sopeco bat de l'aile, asphyxiée par le manque de ressources financières. Les agents cumulent à ce jour 27 mois d'arriérés de salaire. Pour résoudre le problème, le ministère des Postes, des Télécommunications et l'Economie numérique et les syndicats ont mis en place un comité conjoint de gestion des entrées chargé de contrôler toutes les recettes générées par les services postaux et d'évaluer les entrées mensuelles.

Selon le ministre Léon Juste Ibombo les fonds engendrés chaque mois par l'ensemble des

services postaux sont loin de totaliser la masse salariale mensuelle évaluée à 39 millions francs CFA. « *Au mois de janvier, la poste a encaissé 24, 476 millions francs CFA ; 22,262 millions en février ; 23,029 millions en mars ; 17,923 millions en avril et 22,215 millions en mai, soit un montant cumulé de 107.907.817 francs CFA. Au regard de ces maigres recettes, il nous est impossible de payer mensuellement les salaires* », a-t-il expliqué.

A en croire les travailleurs, l'état des lieux fait, ne reflète pas la réalité des recettes, car la poste

génère plus d'argent que les montants communiqués. Pour eux, le ministre n'a pas énuméré d'autres sources d'entrée des recettes. « *Nous sommes déçus du point des recettes fait par le ministre au regard des écarts constatés. Concernant le service EMS poste express, par exemple, nous travaillons avec des partenaires sûrs qui nous génèrent assez d'argent, des montants aussi élevés que ceux communiqués. En gros, nous ne sommes pas satisfaits, les vrais chiffres ne sont pas ceux-là* », a lancé Fred Ngatsono.

Firmin Oyé

DURQUAP

Les populations appelées au civisme face aux biens publics

Le chargé de communication du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), Dan Horphet Ibiassi, a, lors d'une conférence de presse animée le 11 juin à Brazzaville, invité les populations des quartiers cibles dudit projet à respecter et conserver les outils réhabilités afin qu'elles en tirent longuement profit.

« *Lors d'une descente effectuée pour apprécier la qualité des travaux et le comportement des usagers, nous avons constaté que dans certaines zones les populations s'attelaient aux actes d'incivisme. Elles s'emploient à détacher les pavés pour les mettre dans leurs parcelles* », déplore le chargé de communication du projet Durquap, Dan Horphet Ibiassi.



Dan Horphet Ibiassi

Il a de ce fait exhorté les populations de ces différents quartiers à la conservation de ces acquis qui contribuent au bien-être et au bien-vivre des citoyens. « *La destruction de ces constructions doit s'arrêter. Les populations ne se rendent pas compte du privilège qui leur a été accordé à travers ces aménagements. Nous en appelons au bon sens et à l'esprit citoyen des populations qui habitent les différents quartiers de sorte à ce que celles-ci participent à l'idée de conserver ses outils le plus longtemps afin que cela serve de base de fierté réelle* », a lancé Dan Horphet Ibiassi.

Au cours de ladite conférence de presse, plusieurs autres points ont été abordés. S'agissant du projet dans sa mise en œuvre, Dan Horphet Ibiassi a fait savoir que ce dernier a été prorogé sur une durée de 13 mois pour ainsi se clôturer en juin 2022. Cela permettra d'achever les travaux déjà entamés mais pas clos et de débiter d'autres, notamment la construction à Pointe-Noire du marché de Tchiniambi1 et la réhabilitation du stade Tata Loboko. Du côté de Brazzaville,

il s'agira de réhabiliter l'école primaire la Sorbonne et de construire un marché à Moukoundzi Ngouaka, ainsi que d'ériger un air de jeu au quartier Sukissa. « *Sur les 13 mois accordés par la Banque mondiale, nous continuerons à exécuter les travaux. Le projet est suffisamment avancé. Les études sont essentiellement menées. Les notifications seront envoyées aux entreprises ayant remporté les différents marchés pour que sous peu les travaux commencent. Ceux-ci dureront 8 mois pour certains et un peu moins de 11 pour d'autres* », a précisé le chargé de communication du projet Durquap.

Pour ce qui est des statistiques des travaux de pavage des voiries, Dan Horphet Ibiassi a signifié qu'à Sukissa 5km 72m ont déjà été pavés, à Moukoundzi Ngouaka 5km 329m, au quartier Tchiniambi1 5km 505m et enfin au quartier Mbuku 5km 602m. Par ailleurs, concernant les gestions de plaintes, après une récente enquête faite par ladite commission, le projet a enregistré à ce jour 200 à 230 plaintes à Brazzaville et 15 à Pointe-Noire.

Gloria Imelda Lossele

BASSIN DU CONGO

Restaurer 35 millions d'hectares de forêts en dix ans

Le deuxième poumon écologique de la planète s'est engagé, dans le cadre de la Décennie des Nations unies, à rétablir ses paysages forestiers susceptibles de produire de gigatonnes de CO₂.

Le challenge est lancé par sept pays de la sous-région, dont la République du Congo assure la présidence de l'institution Fonds bleu pour le Bassin du Congo. La promesse de reconstituer 35 millions ha de forêts représente, d'après une étude onusienne, 24% des engagements mondiaux et 28% des engagements des pays africains.

La mise en œuvre de cet engagement correspond à des bénéfices potentiels, car les investissements dans la restauration des forêts du Bassin du Congo, s'ils sont réalisés, pourraient se traduire par 11 milliards de dollars (5,9 mille milliards FCFA) en bénéfices économiques et à 3,37 gigatonnes de CO₂ en bénéfices climatiques. Les experts expliquent que pour chaque investissement dans la restauration des forêts dégradées, les pays de la sous-région peuvent gagner en contrepartie de 7 à 30 fois plus de bénéfices économiques.

Les investissements dans les solutions fondées sur la nature peuvent être utiles ; puisqu'ils créent généralement des emplois peu qualifiés et à mise en œuvre rapide - en moyenne, entre 7 et 40 emplois par million de dollars investi. Mais si le Bassin du Congo investit réellement dans

le challenge de Bonn, l'Afrique centrale gagnera plus d'avantages comparatifs majeurs pour la régulation climatique, presque le double des investissements du Fonds vert climat.

À ce jour, le Fonds vert pour le climat a engagé 8,4 milliards de dollars US de financement pour un avantage climatique : 1,8 milliard de tonnes anticipées d'équivalent CO₂ évitées. La sous-région est appelée à renforcer sa participation dans le cadre du prochain Global Landscape Forum, - un forum multipartite dédié à la promotion de l'approche paysagère- qui va se focaliser particulièrement sur l'Afrique.

« *Revenir, Stopper et inverser la dégradation des écosystèmes dans le monde entier* », c'est le principal thème de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes lancée le 5 juin dernier en marge de la Journée mondiale de l'environnement. Ce challenge se présente comme un cri de ralliement mondial pour guérir la planète.

Il faut savoir que dans le cadre du Défi de Bonn ou « Bonn Challenge », l'Afrique a pris l'engagement de restaurer 100 millions d'hectares de terres d'ici à 2030.

Fiacre Kombo

NÉCROLOGIE



Antoine Mampassi, la famille Kintsissa, Bernard Ngavoulou (le musicophilosophe), Antoinette Kintsissa, Antoine Bimono, Florent Aurelien Mfoutou et Mme Suzanne Ntsoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère et grande-soeur, Pauline Toto (la Poda), survenu le 2 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 13 de la rue Bakotas à Poto-Poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 16 juin 2021

- 10h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

- 12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

- 15h00 : retour et fin de cérémonie.

ASSISTANCE SOCIALE

L'ONG « Mwana Nsi » au chevet des sinistrés de Madingou

Dans sa tradition philanthropique, l'Organisation non gouvernementale (ONG) « Mwana Nsi » a mis à la disposition de la mairie du chef-lieu du département de la Bouenza des kits alimentaires en faveur des victimes d'un sinistre ayant rendu certaines familles sans abri.

Le kit alimentaire apporté par l'ONG « Mwana Nsi » était essentiellement composé des vivres, sacs de riz, boîtes de conserve et plusieurs autres produits de première nécessité. « *Nous avons ressenti la souffrance de nos compatriotes au lendemain du sinistre que la météo leur a infligée contre toute attente. Et par ce geste nous leur venons en aide* », a déclaré Fortuné Pouela, président de la structure associative qui œuvre dans le secteur socio-culturel dans un message rapporté par le coordonnateur de l'ONG qui a par ailleurs échangé avec les victimes du sinistre pour doper leur moral.

Pour sa part, la présidente du Conseil municipal, maire de Madingou, Simone Bakoumina, a salué



Une vue des kits alimentaires mis à la disposition des sinistrés

l'élan de cœur affiché par l'ONG « Mwana Nsi » à travers ce geste d'assistance sociale et d'action humanitaire. Cette association, a-t-elle souligné, est la seule qui a donné suite à l'appel des pouvoirs publics à venir en aide aux populations victimes du sinistre qui a éventré

certaines habitations à Madingou il y a quelques semaines. Pour sa part, l'ONG « Mwana Nsi » qui n'est pas à son dernier acte philanthropique a promis poursuivre son œuvre pour contribuer au bien-être socio-culturel de la population.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un lycée de 5000 places sortira de terre à Ngoyo

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a échangé avec le directeur de projet de la société Zerock International, Marc Emmanuelli, sur la construction d'un lycée moderne dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire et la transformation de l'école primaire Jean-Félix-Tchicaya en école d'excellence.

« *Pour cette école primaire qui sera modernisée en l'adaptant au standard international avec une capacité d'accueil de 1000 personnes, les travaux pourraient durer un an* », a expliqué le représentant de l'entreprise en charge de la construction. L'établissement finira donc par allonger la liste des écoles d'excellence dans le pays après celles de Mbounda à Dolisie dans le département du Niari et d'Oyo dans le département de la Cuvette.

A Ngoyo, par ailleurs, il s'agira de construire un lycée avec une capacité d'accueil de 5000 places. Ngoyo est le sixième et dernier arrondissement de la capitale économique créé en 2011. L'établissement scolaire, une fois érigé, permettra aux élèves de ne plus parcourir de longues distances pour accéder à l'éducation. Les commodités prévues dans le plan, qui prennent en



Maquette de l'une des écoles à construire à Pointe-Noire

compte les technologies de l'information et de la communication, mettront les écoliers dans de bonnes conditions

d'apprentissage. Visiblement, les deux projets répondent à la nécessité de moderniser l'école congolaise.

R.M.

SCIENCE

Vers la protection de la propriété intellectuelle des chercheurs

A l'issue de la visite des structures sous tutelle à la Cité scientifique (Ex-Orstom), le 11 juin à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel, a indiqué qu'un travail juridique sera fait pour protéger les œuvres de l'esprit des chercheurs congolais.

« *Il y a des inventions qui gagneraient à être protégées. Il faut donc éviter que les œuvres de l'esprit de nos chercheurs soient utilisées par les tiers* », a déclaré la ministre Edith Delphine Emmanuel après avoir visité l'Institut national de recherche en sciences de la santé,

l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles ainsi que l'Institut national en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est fait une idée, entre autres, des unités de recherche en



La ministre en charge de la Recherche scientifique découvrant les produits des chercheurs congolais

production alimentaire sachant que le développement de l'agriculture est le principal pilier du programme de société que le gouvernement exécute. La visite s'est également étendue au niveau du service d'herpétologie dont les études reposent

sur les serpents dans le but de mettre en place un sérum antivenimeux et réduire ainsi les cas de décès liés aux morsures de serpents.

Hier Orstom aujourd'hui Cité scientifique, le complexe abrite les structures qui animent la recherche scientifique dans divers domaines. Les résultats des études qui y sont menées sont mises à disposition

des décideurs pour accompagner le processus de développement du pays. La protection juridique de la propriété intellectuelle fait partie des axes de travail de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour ne pas perdre la richesse qui en découle.

R.M.

ROI MAKOKO AUGUSTE NGUEMPIO

«Un homme pondéré s'est éteint» selon Dieudonné Moyongo

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, estime que le roi Makoko Auguste Nguempio décédé le 8 juin était une personnalité qui incarnait un pouvoir traditionnel respecté dans la communauté téké.

« Aujourd'hui nous sommes dans la consternation après le décès inopiné de sa majesté le roi Makoko. Nous sommes tristes parce qu'il s'agit de quelqu'un qui avait de très bonnes relations avec le ministère de la Culture en tant que ministre de la mémoire. Nous venons là de perdre le symbole de l'organisation politique, sociale et culturelle de notre société », a déclaré Dieudonné Moyongo.

La disparition du roi Makoko Auguste Nguempio, est une perte, car le Congo vient de perdre un grand sage. « Vous savez que le président de la République est attaché à nos valeurs traditionnelles, à nos valeurs culturelles, donc c'est une perte énorme. C'est une bibliothèque qui s'en va. Le roi Nguempio était un homme pondéré. Je me souviens de nos conversations, de nos échanges, il ne cessait de revenir sur la nécessité pour nous de faire la promotion du vivre ensemble et de nos valeurs ancestrales. C'est ce que je retiens de cet homme », a expliqué le ministre de la Culture.

Il a adressé ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée et promis d'assister la famille de l'illustre disparu dans cette période délicate.

Né vers 1927, le roi Auguste Nguempio est mort à 94 ans, après dix-sept ans de règne sur le trône royal (2004-2021).

Bruno Okokana

La date des funérailles sera communiquée ultérieurement

Installé au trône en 2004 comme dix-septième roi Makoko, Auguste Nguempio est décédé le 8 juin dernier à 94 ans. Le porte-parole de la cour royale, le prince Louis Nsalou explique les conditions dans lesquelles seront organisées les funérailles du successeur du roi Gaston Ngouayoulou.

La cour royale va se réunir dans les prochains jours pour décider de la date des obsèques. Elle va contacter la famille biologique du roi pour fixer la durée du deuil et le jour de l'inhumation. Mais pour l'instant, la cour a instruit les techniciens traditionnels pour ériger un catafalque dans lequel sera installé le corps du roi. Ces techniciens et experts connaissent les produits, les plantes qui font que le corps ne se décompose pas, l'air ne soit pas pollué et la population ne soit pas mal à l'aise. Quant à l'endroit où sera érigé le catafalque, il ne sera pas exposé dans la maison royale où le roi recevait ses invités. Il sera érigé



Le 17e roi Makoko Auguste Nguempio

une petite cuisine derrière la case pour garder le corps pendant cette période funéraire. S'agissant de la succession, dans la coutume téké la suc-

cession royale ne se fait pas seulement de père en fils ou de grand-père en petit fils. C'est plutôt les dignitaires électeurs qui choisissent le successeur dans l'une des six branches qui sont : Inkoui, Akouotsan, Ondzala, Impei, Insou, Impan.

Rappelons que le prince Louis Nsalou est petit fils du roi Makoko Ilôh 1er, fils du treizième roi Makoko Alphonse Nsalou, et cousin du dix-septième roi Makoko Auguste Nguempio, qui succéda au roi Gaston Ngouayoulou, seizième roi Makoko, le 16 octobre 2004. Le roi Auguste Nguempio est né vers 1927.

B.O.

FAIRE-PART



Madame Dureil CELLIER, son épouse, ses amis, ont la profonde tristesse de vous faire part de la disparition de Monsieur Georges Charles CELLIER, survenue le jeudi 04 juin 2021 à Paris (France) dans sa 75^e année.

Une Messe du souvenir sera dite en sa mémoire le mardi 15 juin 2021 à 12 heures en l'Eglise Saint-François d'Assise de Brazzaville

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Les Diables noirs s'accrochent à la deuxième place

Sauf cas de force majeure, l'AS Otoho succédera à elle-même alors que la deuxième place est plus que jamais promise aux Diables noirs. A quatre journées de la fin, ces deux formations se rapprochent de leur objectif.



Les Diables noirs ont fait l'essentiel face à l'Inter pour assurer sa deuxième place/Adiac

Grâce à une réalisation d'Elie Ondzouono, les Diablotins ont fait l'essentiel en s'imposant devant l'Interclub 1-0 en match comptant pour la 22^e journée. Ce score leur permet de totaliser 43 points puis de s'installer durablement dans cette deuxième place qualificative à la Coupe africaine de la Confédération avec un écart conséquent.

Dans cette lutte pour la deuxième place, les Diablotins sont les seuls à réaliser le meilleur score. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) s'est incliné 1-2 face au Racing club de Brazzaville (RCB). Son compteur reste bloqué à 36 points. L'Etoile du Congo n'a non plus fait mieux. Elle a été battue par le FC Kondzo 0-1, le

vendredi au stade Alphonse-Masamba-Débat, sa deuxième défaite d'affilée après celle contre Patronage Sainte-Anne. Les Léopards de Dolisie ont été eux aussi mis en échec par V Club. Les Fauves du Niari se sont inclinés à Pointe-Noire 0-2. La Jeunesse sportive de Talangai (JST), quant à elle, a tenu en échec l'AS Otoho 1-1. Benny Katoyi a ouvert le score à la 41^e minute pour la JST puis Bercy Langa lui a répondu à la 53^e minute. La pire série continue pour l'AS Otoho. A l'arrêt depuis la 19^e journée, le leader n'a plus gagné sur le terrain depuis son déplacement à Dolisie face à l'AC Léopards. L'AS Otoho a concédé deux défaites respectivement contre le Cara et

l'Interclub contre deux matches nuls (devant l'AC Léopards et la JST). L'Etoile du Congo et l'AC Léopards et la JST sont au coude à coude avec 33 points chacun.

Notons que la victoire de V Club sur l'AC Léopards, lui a permis de croire pour le maintien. V Club compte désormais 20 points soit deux points de moins que Nico-Nicoyé qui a dominé l'AS Cheminots 1-0. Les Cheminots sont pour l'instant barragistes avec 17 points soit trois de plus que le RCB. FC Nathalys a, quant à lui, battu Patronage à Brazzaville 2-0 pour ainsi améliorer son compteur à 24 points. Les quatre dernières journées s'annoncent décisives pour les équipes au bas du classement.

James Golden Eloué

JUDO

La Fédération internationale renouvelle ses instances

La Fédération internationale de judo (FIJ) a désormais une nouvelle équipe dirigeante. Plusieurs novices ont intégré la plus haute instance du judo rejoignant ainsi ceux qui ont été réélus au comité exécutif. Le président Marius Vizer, tout comme le secrétaire général, Jean-Luc Rouge, et le trésorier général, Naser Tamimi, ont été reconduits.

Le nouveau président de l'Union africaine de judo, le Malgache Siteny Randrianasoloniaiko a été élu au poste de vice-président. Il est suivi par quatre autres vice-présidents à savoir le président de l'Union européenne de Judo, Sergey Soloveychik, ceux de l'Union asiatique de Judo Obaid Alanzi, de l'Union d'Océanie du Judo Rehia Davio et celui de la Confédération panaméricaine du Judo Carlos Zegarra.

La Fédération internationale de judo est une association qui regroupe les fédérations nationales membres dans le monde. Son rôle est de gérer et développer le judo à l'échelon international. Cette fédération a été créée en 1951 sur le modèle déjà établi de la Fédération européenne de judo (1948).

Rude Ngoma



Le nouveau comité exécutif de la FIJDR

FOOTBALL

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Albanie et en Allemagne

Albanie

Lionel Mayangui Samba, 22 ans, défenseur central, droitier

Peu d'informations sur cet habitué des divisions inférieures. Formé à l'US Créteil, le défenseur central d'1m83 a connu une première partie de saison blanche, jusqu'à son arrivée en Albanie en janvier 2021.

Mais trois semaines après son transfert au Bylis Ballsh (aucun match joué) en 1re division, le natif de Brazzaville est prêt à l'étage inférieur : au Turbina Cërrik, il joue 11 matches et participe au maintien acquis dans les play-down. Sous contrat jusqu'en juin 2022.

Allemagne

Sylver Ganvoula, 24 ans, avant-centre, droitier

Collectivement réussie, avec le titre de champion de Bundesliga 2, cette saison a été compliquée pour Sylver Ganvoula. Élément phare de l'effectif en 2019-2020 (13 buts en 26 titularisations), l'international congolais a vu son temps de jeu fondre comme neige au soleil.

A la pointe du 4-2-3-1 mis en place par Thomas Reis, Simon Zoller a écrasé la concurrence avec 15 buts, 10 passes décisives et une entente redoutable avec le meneur Robert Zulh (15 buts et 15 assistances).

C'est donc en joueur de complément que Ganvoula a effectué la plupart de ses entrées en jeu : 29 matches et 853 minutes de jeu (contre 2355 la saison dernière)



et seulement 5 titularisations.

L'entame de saison avait pourtant été prolifique pour l'ancien joueur du Patronage Saint-Anne : 2 passes décisives lors des deux premières journées, puis 1 but et 1 autre assistance aux 5e et 8e journées avant de s'éteindre et de prendre place sur le banc.

Le 9 mai, il marque sur penalty son deuxième but de la saison, après plus de six mois de disette et le 23 mai, il remporte officiellement le premier titre majeur de sa carrière. Reste désormais à sa-

Aurel Loubongo-Mboungou à l'entraînement avec l'équipe première de Sankt-Pauli en mai (DR)

voir quelle orientation il donnera à son parcours : essayer de gagner sa place en Bundesliga, dans un effectif qui sera probablement renforcé, ou partir ailleurs, alors qu'il lui reste deux ans de contrat. Avec les Diables rouges, dont il porta le brassard lors des deux matches face à Eswatini, on se souviendra de ce penalty manqué à Brazzaville au match aller. Relégué en tribune face au Sénégal, puis sur le banc, avec une entrée tardive, lors du fiasco à Bissau.

Exaucé Andzouana, 27 ans,

attaquant, droitier

Avec 4 buts et 4 passes décisives en 33 matches (22 comme titulaire), le Brazzavillois a participé au maintien du Sportfreunde Lotte, 15e avec 44 points, en Regionalliga Ouest. Finaliste malheureux en Coupe de Westfalen, compétition régionale dans laquelle il a joué 3 matches (quart, demie et finale).

En fin de contrat le 30 juin.

Floydin Baloki, 30 ans, défenseur central, droitier

La saison a tourné court pour le

fils de feu Florent Baloki, engagé en Regionalliga Nord avec son club du SV Atlas. En raison de la crise sanitaire, la compétition s'est arrêtée le 7 octobre, sans reprendre.

Baloki avait alors disputé 6 matches sur 7, tous comme titulaire. Une apparition, en avril, lors de la coupe régionale Nierderschassen (élimination en quart de finale par Meppen).

Aurel Loubongo-Mboungou, 19 ans, ailier, droitier

Passé pro à 17 ans, Aurel Loubongo-Mboungou n'a pas encore disputé de match officiel avec l'équipe première de Sankt Pauli, mais a été vu à l'entraînement des pros en fin de saison. Avec la réserve, il a été coupé dans son élan, puisque la Regionalliga Nord a été interrompue en octobre.

Avant cela, il avait compilé 1 but et 1 passe décisive en 10 matches. Petit (1m73) et explosif, il a été international U18 allemand à trois reprises. Sous contrat jusqu'en juin 2022.

Ruddy M'passi, 31 ans, avant-centre, droit

Sociétaire de l'Herta Wiesbach (5e division), l'ancien Dijonnais a débuté la saison en boulet de canon : 8 buts en 8 matches (8 titularisations). Puis la compétition s'est éteinte à cause du Covid-19. Dommage...

Edmond Loubongo-Mboungou, 22 ans, milieu

Le frère aîné d'Aurel évolue en 6e division, au sein de la réserve du Tura Harksheide.

Camille Delourme

FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Le cabinet ECIFORM organise des formations au profit des agents des entreprises privées et des administrations publiques dans les domaines suivants :

- Secrétariat et assistantat de direction
- archivage et classement
- Fiscalité
- comptabilité et finances
- Passation des marchés...
- gestion des projets
- suivi-évaluation
- Gestion de stock et des approvisionnements
- Gestion commerciale et marketing...
- GRH
- Métiers de la banque
- Finances publiques
- Métier de protocole
- Rédaction administrative...

Contactez nous au : Tél : 00242 06 621 49 60 - Email : contact@eciform-services.net

FOOTBALL

Le bilan de la saison des Congolais de la diaspora en Ligue 2

Satisfactions, promesses d'avenir ou déceptions, la saison des Diables rouges de Ligue 2 s'est achevée fin mai. En voici le bilan.

Dylan Saint-Louis, 26 ans, attaquant excentré, droitier
Honneur au champion, Dylan Saint-Louis, acteur important du titre de Troyes, avec 5 buts et 4 passes décisives. Titularisé à 28 reprises (remplacé 24 fois, entré 10 fois) en Ligue 2, ménagé lors de l'élimination de l'Estac en Coupe de France, est le seul joueur de l'effectif à avoir participé aux 38 journées de L2. L'ancien Parisien a animé les ailes troyennes, la gauche surtout, la droite parfois, quel que soit le schéma mis en place par Laurent Batlles : 4-3-3, 3-1-4-2, 3-4-3 ou 3-5-2. Impliqué dans le travail défensif pour fermer son couloir, le natif de Gonesse a été remplacé à 24 reprises, ne jouant que six matches dans leur intégralité (temps de jeu 2 332 minutes, soit une moyenne de 61 minutes de jeu par match). Sous contrat jusqu'en 2023, il devrait découvrir à nouveau une Ligue 1 qu'il avait goûtée du bout des lèvres lors de la saison 2016-2017 (84 minutes de jeu face à Montpellier, avec un but à la clé). Finalement, la seule ombre au tableau est son absence systématique en sélection depuis novembre 2011. Espérons que l'arrivée de Paul Put permettra à Saint-Louis de s'épanouir enfin chez les Diables rouges, où il ne compte aucun match référence en 6 sélections.

Eden Massouema, 23 ans, milieu défensif, droitier
Encore sous contrat pour un an, Eden Massouema sort d'une saison totalement blanche : aucune minute en équipe pro et en réserve pour le milieu de terrain de 23 ans. Totalement disparu des radars, le natif de Villepinte semble indésirable à l'Estac. Celui qui avait posé avec le maillot du Congo avant de tourner le dos aux Diables rouges n'a plus livré de saison pleine depuis l'exercice 2018-2019 (24 matches de Ligue 2 avec Valenciennes).

Chris-Vianney Goteni, 23 ans, défenseur central, gaucher
A Grenoble, quatrième de Ligue 2, Chris-Vianney Goteni n'a pas réussi à s'imposer en équipe première, avec une seule convocation et sans aucune minute de jeu. Sous contrat jusqu'en juin 2023, il devra changer d'air pour gagner du temps de jeu. Dans le cadre d'un prêt ?

Mons Bassouamina, 23 ans, attaquant, droitier
Du côté de Nancy, 8e, l'histoire se termine tristement pour Mons Bassouamina : l'attaquant de 23 ans n'a jamais figuré dans le groupe en Ligue 2 et ne totalise que 15 petites minutes en Coupe de France. En fin de contrat en juin, le na-

tif de Gonesse ne signera pas un deuxième contrat pro dans son club formateur. Son avenir s'écrit donc loin de la Lorraine. Intéressé par la sélection congolaise, il devra d'abord aller gagner un statut dans un club de bon niveau.

Warren Bondo, 17 ans, milieu relayeur, droitier
Plus jeune joueur à avoir signé pro à l'AS Nancy, à l'âge de 15 ans, Warren Bondo a intégré l'équipe première durant l'été 2020. Et a goûté à la Ligue 2 cette saison avec une première apparition, le 24 novembre, et ponctuée d'un carton rouge à la 87e. S'en sont suivis 12 autres rencontres, dont 4 titularisations et 1 but marqué lors du nul face à Chambly. Natif d'Evry, d'une mère congolaise et d'un père Rd-congolais, Warren Bondo a été formé à Breigny-sur-Orge. Passé par les sélections de France U16 et U18, il a été dans le viseur du PSG, mais l'ASNL n'a pas voulu le lâcher. A lui de confirmer, lors de la saison à venir, toutes les attentes placées en lui.

Morgan Poaty, 23 ans, latéral, gaucher
Au placard pendant de longs mois, Morgan Poaty retrouve une place de titulaire le 5 janvier après le départ du Portugais Rebocho. L'ancien Montpelliérain enchaîne cinq titularisations, avec 1 passe décisive contre Châteauroux, puis, en concurrence avec Logan Ndenbe. A nouveau poussé sur le banc, puis en tribunes, en fin de saison, il ne totalise que 10 rencontres, dont 8 titularisations. A un an de la fin de son contrat, la porte semble grande ouverte. Difficile de croire, avec son statut précaire en club, qu'il ait refusé de rejoindre les Diables rouges, en mars et pour le stage de juin en Turquie. Et pourtant...

Fernand Mayembo, 25 ans, défenseur central, droitier
Etrange saison pour « Fédé », qui a démarré le championnat en quatrième position dans la hiérarchie des défenseurs centraux du HAC. Mais l'international congolais a gagné sa place, au sein d'un Havre décevant pour finalement boucler la saison la plus pleine de sa carrière avec 33 matches (32 titularisations) contre 18 et 11 matches de L2 lors de ses deux saisons précédentes en Normandie. Souverain dans les airs, solide dans les duels, l'ancien Chamois niortais était la pierre angulaire de la défense normande du Havre. Blessé au genou depuis sa sortie face au Sénégal le 26 mars, il a fini la saison au courage, diminué par sa blessure. A un an de la fin de son contrat, il serait étonnant qu'il reste en Normandie, où le projet sportif est décevant depuis son arrivée en

2018 en provenance de Grenoble.

Nolan Mbemba, 26 ans, milieu, droitier
Arrivé au Havre, en juillet 2020, avec l'étiquette « joueur de Ligue 1 », l'ancien Lillois n'a pas totalement convaincu les suiveurs et le staff havrais. Son bilan final est passable : 23 matches, 13 titularisations, 1 but, 2 cartons rouges. Sous contrat jusqu'en juin 2023, il devra faire mieux la saison prochaine s'il reste au HAC. En sélection, il a été convoqué pour les 5e et 6e journées des éliminatoires de la CAN 2022. Il a pu ainsi découvrir le pays de son père, mais n'était pas qualifié pour des raisons administratives. Le natif d'Amiens devait participer au stage d'Antalya, mais serait blessé.

Bevic Moussiti-Oko, 26 ans, avant-centre, droitier
Malgré l'anonyme classement de l'AC Ajaccio, 13e, Bevic Moussiti-Oko a probablement bouclé la plus belle saison de sa carrière. Après trois premiers mois difficiles, collectivement et individuellement, le généreux attaquant de pointe, toujours prêt au combat et au duel, a sonné la révolte au cœur de l'hiver avec quatre buts et 1 passe décisive entre le 12 décembre et le 16 janvier. Il finira l'exercice avec 8 buts, 2 passes décisives en 34 matches (27 comme titulaire) et une présence énorme. Poison pour les défenses, il a passé un cap et pourrait être courtisé cet été, alors qu'il est lié jusqu'en 2023 avec l'ACA. Régulièrement boudé par Valdo, il a été logiquement rappelé en mars. Associé à un Bifouma à court de forme, il n'a pas pu donner sa pleine mesure lors du naufrage de Bissau. A revoir, toutefois.

Randi Goteni, 26 ans, milieu défensif, droitier
Malgré son contrôle positif au Covid-19, début septembre, Randi Goteni tire son épingle du jeu lors de la première partie de saison de l'US Dunkerque : 11 apparitions (4 titularisations, 415 minutes de jeu pour un bilan de 5 victoires, 2 nuls, 4 défaites). A la trêve, les promus sont 15e, avec 21 points (6 défaites, 1 nul et 1 victoire lors des matches joués sans l'ancien Troyen). Puis, il disparaît de l'effectif, avec seulement 4 participations en 2021 (1 titularisation, 111 minutes de jeu). Les Nordistes se classent finalement à la 16e place, avec quelques frayeurs en fin de saison, avec 43 points. En fin de contrat, le solide milieu défensif a déjà trouvé un point de chute : il vient de s'engager pour un an, plus une saison en option, en faveur de Laval (N1). En sélection, il n'a pas pu honorer sa convocation pour le match

Congo-Gambie de novembre, pour raisons médicales. En mars, il. Convoqué à Antalya pour le premier stage sous les ordres de Paul Put, il va devoir séduire le technicien belge.

Prince Oniangué, 32 ans, milieu défensif, droitier
Capitaine à seulement deux reprises en Ligue 2, Prince Oniangué n'en a pas moins été l'un des artisans du maintien arraché à la dernière journée par le SM Caen. Alors que son club formateur était aux portes du National 1, l'ancien capitaine des Diables rouges a fédéré les énergies et mené le groupe de 18 jeunes éléments vers l'heureux dénouement (victoire 2-1 contre Clermont et une 16e place arrachée à Niort au goal-average). Buteur ce soir-là, le milieu international totalise 33 matches joués, 31 comme titulaire, pour 2 buts. Régulièrement aligné au milieu, il a aussi retrouvé son poste de formation : défenseur central. Un positionnement où il a été très précieux et auquel il pourrait durer encore quelques années. Il semble en tout cas motivé à l'idée de rester pour débiter le nouveau cycle du club sous la houlette du président Olivier Picqueu, qu'il a connu au SCO lors de son passage en 2009-2010 et du nouvel entraîneur, et ancien Angevin, Michel Moulin. Plusieurs fois convoqués, Oniangué n'a pas fait son retour en sélection. Son passage sur Talent d'Afrique en mars 2021 avait été remarqué.

Alexis Beka Beka, 20 ans, milieu défensif, droitier
Au sein de la jeunesse caennaise qui s'est révélée dans la lutte pour le maintien, Alexis Beka Beka est l'un des éléments les plus prometteurs. Le natif de Paris, après une blessure à la cuisse, a progressivement grappillé du temps de jeu en Ligue 2, dans l'entrejeu. Intéressant dans l'entrejeu, où son activité à la récupération et sa qualité de relance sont remarquables, il réalise un intérim de qualité au poste de défenseur droit dans la défense à trois. Positif au Covid-19 en avril, il totalise 25 matches de L2, 18 comme titulaire, pour 1 but et 1546 minutes, et deux apparitions en Coupe de France, dont une prestation solide en défense lors de la courte défaite face au PSG. Sous contrat jusqu'en 2023, Beka Beka représente l'avenir du club normand. Au Congo aussi ?

Jason Ngouabi Lougagui, 18 ans, défenseur axial, droitier
Arrivé à 12 ans au club, le natif des Yvelines a intégré le groupe pro en début de saison, devenant le 3e défenseur central dans la hiérarchie. Mais, comme tous les

joueurs de National 2 et 3, par l'arrêt des compétitions amateurs en octobre 2020, le longiligne (1m97) défenseur, né en région parisienne, a été coupé dans son élan : son temps de jeu reste alors bloqué à 3 matches de N2 et 2 apparitions en L2, dont une titularisation douloureuse défaite 0-3 face à Niort avec une prestation délicate du Franco-Congolais. Sous contrat jusqu'en 2023, Jason Ngouabi Lougagui est régulièrement convoqué chez les jeunes des équipes de France.

Bryan Passi, 23 ans, défenseur axial, droitier
Quel dénouement pour le natif de Marseille et ses co-équipiers de Niort, qui ont sauvé leur peau de chamois lors du barrage retour face à Villefranche (victoire 0-2, après un revers à l'aller 1-3). Victime d'une rupture totale des tendons externe du genou droit, le défenseur de 23 ans a été éloigné des terrains entre septembre et novembre. Ensuite, en dehors d'une blessure à la cuisse lors du 15 au 22 décembre (9e, 16e et 17e journées), l'ancien Montpelliérain a disputé 28 matches, dont 27 comme titulaire. Membre du staff niortais depuis octobre 2020, l'ancien sélectionneur Sébastien Migné témoigne : « C'est un joueur rigoureux et très pro, avec une grosse densité dans le jeu aérien. Il ferait du bien à la sélection congolaise ». Sous contrat jusqu'en juin 2022, le Marseillais de naissance aura à cœur de réaliser une saison pleine, enfin débarrassé des pépins physiques, la saison prochaine. A Niort ou ailleurs...

Prince Ibara, 25 ans, avant-centre, droitier
Borduré en début de saison au Beerschot Wilrijk, l'avant-centre congolais a d'abord été prêt à Neftchi. Ibara ne parvient pas à s'imposer dans le championnat d'Azerbaïdjan (1 but en 7 apparitions, 248 minutes de jeu). Notons tout de même que son passage raté lui permet toutefois d'être sacré champion d'Azerbaïdjan, puisque Neftchi a doublé Qarabag sur le fil. En janvier, l'ancienne gâchette de l'USMA a trouvé un point de chute à Châteauroux. Reléguable depuis la 14e journée, La Berrichonne n'a pas réussi à se sauver, mais Ibara a tiré son épingle du jeu au niveau comptable (3 buts en 13 participations, 12 comme titulaire, 971 minutes), sans vraiment briller dans le jeu. En sélection, il a été l'homme du match à Brazzaville face à Eswatini avec un but et une passe décisive. En mars, il est grillé par le sélectionneur qui le titularise face au Sénégal moins de 24 heures après son atterrissage, puis le laisse sur le banc à Bissau.

Camille Delourme



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2021/UGP PADEC

RECRUTEMENT DU CONSULTANT CHARGE DE REALISER LA REVUE A MI-PAROURS DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)



I-Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

Le projet étant mis en œuvre depuis 2019, il s'impose la nécessité de faire une analyse prospective du chemin parcouru, de dresser un bilan détaillé pour mesurer l'état de mise en œuvre des activités et les résultats atteints et de proposer au besoin les ajustements nécessaires au terme d'une revue à mi-parcours.

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Consultant chargé de réaliser la revue à mi-parcours du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC).

II-Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le Consultant sera

chargé entre autres :

- d'évaluer la performance du projet à partir des indicateurs et à travers la performance du dispositif de mise en œuvre, les forces et faiblesses du dispositif, la performance de l'unité de gestion du projet PADEC et des autres acteurs en charge de la mise en œuvre du projet ;
- d'évaluer et d'apprécier l'état de mise en œuvre des activités du projet par composante ;
- de mesurer l'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts du projet en rapport avec ceux déclinés dans le manuel d'évaluation du projet ;
- d'évaluer l'efficacité du dispositif de gestion, de coordination et de pilotage du projet mis en place en rapport avec les dispositions contenues dans le Manuel de procédures de Gestion Administrative, Financière, Comptable, Environnementale et Sociale du projet ;
- de recenser les difficultés rencontrées par l'Unité de Gestion du Projet dans la conduite des activités du Projet ;
- d'identifier les activités prioritaires et proposer les ajustements susceptibles de palier aux difficultés identifiées et proposer un réajustement le cas échéant des objectifs initiaux et éventuellement des indicateurs de résultats

et d'impacts du Projet déclinés dans le manuel d'évaluation du projet etc.

III-Qualifications requises

La présente mission sera réalisée par un Consultant individuel ayant :

- un Diplôme universitaire de troisième cycle (minimum BAC+5) en économie, en statistique, en sociologie, ou discipline connexe ;
- une expérience d'au plus de 10 ans dans la planification et le suivi évaluation de projets et programmes de développement ;
- une expérience avérée d'au moins 5 ans dans le suivi, l'évaluation et la conception des programmes, qui a démontré sa capacité technique à fournir une assistance et des conseils au personnel d'un projet et dans la connaissance des systèmes des bailleurs de fonds internationaux et/ou particulièrement la Banque mondiale ;
- une expérience dans la rédaction des rapports d'évaluation des projets ;
- réalisé au moins deux (02) missions similaires au cours des 10 dernières années.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires

et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 Juin 2021 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement du Consultant chargé de réaliser la revue à mi-parcours du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex / Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 08 Juin 2021

Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU

AVIS DE RECRUTEMENT CHEZ KPMG CONGO 2021-2022-AVIS DE CANDIDATURES

KPMG CONGO recherche pour ses bureaux situés à Brazzaville et Pointe-Noire deux Seniors audit

Nous recherchons des jeunes avec les attributs suivants :

•Mission :

- o-Sous la supervision du manager
- o-Gestion de la relation client avec le manager
- o-Encadrement et supervision du travail de l'équipe
- o-Etablissement du plan de mission, des programmes de travail et réalisation des travaux de fin de mission
- o-Rôle important dans la qualité des dossiers

•Compétences techniques :

- o-Diplôme supérieur, expérience en cabinet de 4 ans minimum de préférence en cabinet de renommée internationale
- o-Maîtrise de l'expression écrite et orale en français, qualités rédactionnelles
- o-Anglais professionnel
- o-Bonne connaissance des techniques d'audit et maîtrise des normes comptables IFRS, Syscohada
- o-Bonne connaissance des outils informatiques (pack Microsoft)

•Compétences relationnelles :

- o-Esprit d'équipe, capacité d'encadrement et de développement des moins expérimentés
- o-Capacités de développement commercial

•Compétences personnelles :

- o-Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, curieux
- o-Volonté de progresser
- o-Autonome

Veillez postuler avant le 10 juillet 2021 à l'adresse suivante :

Adresse physique : 4ème niveau immeuble Monte-Cristo ex MONOPRIX au Rond-point de la gare à Brazzaville

Adresse électronique : cg-contact@kpmg.cg

NB : Seul les candidats présélectionnés seront contactés

ADIAC TV
Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Bld. Boulevard D'Info - Centre de la Capitale - Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MODE

La 7^e édition lancée dans la ville océane

Du 10 au 13 juin, Pointe-Noire a réuni les amoureux de la mode et de l'habillement autour du festival Carrousel, initié par Pascaline Kabré, sa directrice.

Stylistes, modélistes, coiffeurs, couturiers, maquilleuses, mannequins ont échangé et partagé les expériences et le savoir-faire à travers les différentes activités prévues à cette occasion. Ce sont les talents confirmés et ceux en devenir venus du Cameroun, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la RDC, du Burkina Faso, de l'Angola, de la Tunisie, de France, etc., que le public va apprécier pendant quatre jours. Le carrousel de la mode a pour objectif de lancer les créateurs émergents et les nouveaux talents dans les métiers comme le stylisme, le modelisme, la couture, le mannequinat, la coiffure, le make up, a dit Pascaline Ka-

bré, son initiatrice dans son mot de bienvenue à ses hôtes avant d'ajouter que ce festival veut aussi être le miroir de la valorisation du textile africain avec le raphia, le tissu africain, le bogolan ou le cocodonda.

En ouvrant le festival, Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, a exhorté les participants à respecter les gestes barrières durant tout le festival qui, cette année, a pour thème « Sous masque ». Ce n'est pas la seule originalité cette année, puisque l'autre innovation vient de la participation des mannequins albinos très souvent discriminés et écartés lors des festivals pour



Vue d'un stand/Adiac»

des raisons injustifiées. Ainsi, lors de la soirée des nouveaux talents, le public a pu les découvrir et apprécier les autres jeunes talents lors de la soirée concours des nouveaux talents. Tour à tour, ils ont fait étalage de leur habileté en make up devant le jury et le public en affrontant les épreuves comme le maquillage du jour, le maquillage de nuit et le maquillage artistique. Le concours top model hommes

et femmes a aussi fait exulter le public qui a apprécié ces talents qui ne demandent que reconnaissance et soutien. Le concours des stylistes qui a vu défiler les mannequins en tenues traditionnelles, de créativité et de mariage a été aussi l'attraction de cette soirée à la Villa Antonetti.

Signalons qu'en marge du festival, un atelier de perfectionnement en modélisme a été animé

par Rose Gombo, une célébrité de la haute couture venue de France. La nuit de la mode avec le défilé international a eu lieu également et a permis aux stylistes en devenir mais aussi au public d'apprécier le savoir-faire des professionnels du continent. L'exposition-vente des objets divers (habits, sacs, bracelets, colliers... a lieu sur l'esplanade de l'hôtel Elais jusqu'au 15 juin.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Retour en force des illusionnistes guérisseurs

Des escrocs, ils sont là dans nos villes et prennent multiples physionomies, d'où il n'est pas facile de les identifier, gare à eux. Et parmi ceux qu'il est question ici et maintenant, il y a des illusionnistes guérisseurs qui vivent aux dépens de ceux ou celles qui prêtent leurs oreilles à eux et acceptent volontiers toute la série de leurs élucubrations mensongères.

Ces gens-là aux pratiques fantaisistes reviennent avec force et célébrité dans nos différentes villes et d'autres localités. Et que font-ils alors ? Ils se servent de la naïveté d'autres citoyens souffrant de telle ou telle pathologie pour étaler leurs pseudo-savoirs alors qu'ils n'en ont pas la qualité, car le plus souvent l'entente termine en queue de poisson après qu'ils ont réussi à escroquer ou à rançonner les parents du malade.

Ces pseudo-thérapeutes ou ces guérisseurs se disent détenteurs des pouvoirs surnaturels légués par leurs arrières grands-parents. Vrai ou faux, personne ne le sait. Ils sont certainement les descendants en généalogie directe de certains anciens grands tradi-thérapeutes ou guérisseurs de renom encore appelés « nganga » en vernaculaire. Leurs grands-parents avaient certainement de la connaissance sur certaines vertus des racines et feuilles des plantes pour traiter telle ou telle pathologie. Et le commun des mortels se demande si ces « dribbleurs » héritiers ont reçu réellement ce pouvoir de guérir de la part de leurs grands-parents. Non pas du tout, c'est parfois la précarité financière ou économique qui les pousse à de telles aventures.

Il est souvent établi qu'ils le font pour gagner de l'argent sur le dos des naïfs, car il y a un adage africain qui dit : « l'oreille du malade n'a jamais refusé de croire au nganga ». Ces gens-là, dissimulés dans des quartiers populaires conseillent tout : tisane, solution, écorces, sève, cendre, bains et autres. Certains vont même plus loin, en décrivant le destin de toute une famille. Ils servent aux familles des malades des paroles mielleuses dénouées de tout fondement, ceci pour les attirer ou les pousser à beaucoup dépenser, c'est-à-dire à les faire bien payer la séance.

Attention ! A l'allure où vont des choses, si des mesures disciplinaires ne sont pas prises, nombreux sont des citoyens qui se feront escroqués. Et l'on se demande si leurs pratiques sont légalement connues par les autorités en charge des questions légales, en l'occurrence le procureur de la République, car ils ne sont jamais inquiétés quand ils déversent ces savoirs mensongers.

Tenez ! Il y a quelques années, dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, on a laissé faire une pratique intolérable. Des gens qui occupaient des coins des avenues et rues avec des reptiles dangereux au cou faisaient, soi-disant, sortir de l'argent. Un citoyen qui leur remettait un billet de 1000FCFA pouvait facilement recevoir en retour 40.000 ou 70.000FCFA voire 100.000FCFA. Ce spectacle a duré longtemps dans nos villes sous le regard tolérant des autorités urbaines, alors que c'était une escroquerie qui a fini par se dévoiler publiquement. C'est méchant et triste !

Ceci étant, ne laissons pas ces pseudo-guérisseurs et « nganga » envahir nos quartiers populaires de la sorte. Arrêtons cette pratique par la force de la loi, car c'est une vraie escroquerie qui ne dit pas son nom.

Faustin Akono

PATRIMOINE NATIONAL

Récupération du site d'embarquement des esclaves de Loango

Pierre Mabiala et Dieudonné Moyongo, respectivement ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public et ministre de la Culture et des Arts, ont procédé le 10 juin à la démolition de la clôture érigée illégalement sur la baie de Loango par un Franco-Camerounais, Bastian Descours.

Les ministres Pierre Mabiala et Dieudonné Moyongo ont fait démolir le mur construit sur la route des esclaves abritant l'ancien port d'embarquement des esclaves sur la baie de Loango, dans le département du Kouilou. Un mur qui recouvre un terrain d'une superficie de 9923 mètres carrés. L'usurpateur en a acheté à deux millions de francs CFA auprès d'un autre sujet étranger. En plus de la clôture, ce dernier a également fait construire dans ce site deux maisons à usage commercial que les deux membres du gouvernement ont transformé en bâtiments publics. Par cette action, le ministre Pierre Mabiala a rappelé que la route des esclaves de Loango est un endroit chargé d'histoire. Cet acte de démolition symbolise l'expression de la puissance

publique, c'est-à-dire de l'Etat qui est venu récupérer son bien. L'Etat est donc venu rentrer dans tous ses droits, parce que l'on ne doit pas ignorer que les biens du domaine de l'Etat sont inaliénables. Ces biens sont donc interdits de toute appropriation privée. Un privé ne peut pas se permettre d'acquérir par quelques modes que ce soient, les biens du domaine de l'Etat.

«Le principe dit que celui qui a construit sur un terrain appartenant à autrui, ce dernier a construit pour autrui. Il s'agit là d'une emprise maritime. Mon collègue de la Culture et moi, nous sommes venus dans ce site en vue d'appliquer les prescrits de la loi. Même si cette acquisition pourrait être couronnée par une immatriculation où il

y a un titre foncier, tout cela ne veut absolument rien dire devant la domanialité publique. Même après la durée des siècles, l'Etat peut toujours récupérer sa propriété immobilière », a signifié le ministre Pierre Mabiala.

L'ancien port d'embarquement, point de rassemblement des esclaves de Loango, est l'un des plus importants sites du Golfe de Guinée par lequel des milliers d'esclaves ont été embarqués dans les bateaux et transportés directement pour les Amériques. L'importance culturelle de ce site est jusqu'à nos jours perceptible à travers les manguiers et autres vestiges historiques qui s'y trouvent rappelant ainsi la nostalgie des êtres chers arrachés à l'affection des siens.

Séverin Ibara

VACCINATION COVID-19

Des annonceurs entament la campagne de proximité

Le secrétaire général du préfet de Brazzaville, Bosang Oko-Letchaud, a lancé officiellement le 11 juin la campagne de proximité sur la vaccination contre la covid-19 à Brazzaville, en vue d'inciter la communauté à se faire vacciner pour se préserver de la maladie.

La campagne est faite par des équipes de crieurs formés sur les techniques de communication pour présenter les avantages du vaccin, informer la population sur l'importance des gestes barrières et bien d'autres mesures.

Ils passeront dans tous les coins de la ville capitale pour véhiculer l'information sur la vaccination. Au cours de cette campagne, les crieurs mettront également l'accent sur les différentes phases de la maladie : la phase dite de la circulation de la maladie, la phase d'importation ainsi que celle de la communication inter-personnelle. Le secrétaire général du préfet de Brazzaville, Bosang Oko-Letchaud, a rappelé dans son allocution l'immensité de la responsabilité des crieurs pour la vaccination.

Il a émis le souhait aux annonceurs d'inciter, à

travers leur message, la population à se faire vacciner. « *Le Congo est bénéficiaire de deux sortes de vaccin: le vaccin Sinopharm et Spoutnik que les pays n'arrivent pas à se procurer. Vous avez été formés et vous bénéficiez de tous les atouts pour convaincre la population à adhérer massivement à la campagne de vaccination* », a-t-il indiqué.

Notons que le Congo a déjà enregistré 68 nouveaux cas de coronavirus, 731 cas actifs et 154 décès. La campagne de vaccination a été lancée le 25 mars à Brazzaville. L'objectif est de protéger la population congolaise afin d'atteindre l'immunité. Au total, plus de 74.882 personnes ont déjà reçu le vaccin Sinopharm et Spoutnik, soit 59 659 pour le premier et 15 223 pour le second.

Lydie Gisèle Oko

DISTRICT DE GAMBOMA

Les cadres apportent leur soutien à Hugues Ngouélondélé

Le Collectif des cadres de Gamboma vient de s'engager à accompagner le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi dans les nouvelles missions qui lui ont été confiées par le président de la République.

La reconduction de Hugues Ngouélondélé au gouvernement a fait le bonheur des cadres de Gamboma dans le département des Plateaux, lesquels ont organisé le 9 juin, une cérémonie pour le féliciter et lui témoigner leur soutien. « *Cette nomination au-delà du volet reconduction au sein du nouveau gouvernement, exprime le renforcement de la confiance à travers d'autres missions stratégiques liées à l'avenir de la jeunesse dans notre pays. A travers votre personne, Gamboma se réjouit et dit merci au président de la République* », a déclaré ce collectif.

« *La mission qui vous est confiée est celle de préparer les jeunes de notre pays à relever les défis de l'avenir en termes de formation et d'emploi, bref de jeter les bases de la construction du Congo de demain. Nous savons que vous en êtes capable (...). Nous sommes tous engagés à vos côtés pour ne pas décevoir le chef de l'Etat. L'esprit du vivre ensemble que vous avez toujours prôné pour Gamboma est désormais en marche* », a-t-il ajouté.

La rencontre du 9 juin a, en effet, permis de conso-

lider davantage l'unité des filles et fils de Gamboma. A travers le collectif, les ressortissants de Gamboma ont trouvé le cadre idéal qui leur permettra désormais de laver le linge sale en famille. « *Dans le cadre de la fraternité de Gamboma qui devrait désormais durer et perdurer, nous allons rester en rangs serrés pour notre patrimoine commun qui est Gamboma, pour la famille et pour le pays. Ici rassembler ce n'est pas la politique, c'est plutôt la famille. Je pense que désormais, il faut que cette fibre familiale pour Gamboma s'entretienne* », a souhaité le ministre.

Et de poursuivre : « *La où il y a des hommes, les problèmes ne manquent pas mais le cadre dans lequel nous sommes en train de célébrer cette rencontre est le même pour régler les problèmes pour que désormais ceux de Gamboma ne se règlent plus dans la rue ou chez les autres. Ils doivent se régler ici ou à Gamboma mais entre nous. Ce serait pour le bien de Gamboma et même pour les dirigeants. Continuons à observer cette marche* ».

James Golden Eloué

SAISON AFRICA 2020

«Les mamans du Congo» en concert à Paris

Dans le cadre de la Saison Africa 2020 qui se terminera en juillet, le groupe musical congolais « Les mamans du Congo » livrera un concert les 16 et 17 juin prochain au théâtre de la ville, à Paris.



Les membres du groupe musical « Les mamans du Congo » DR

Avec un répertoire essentiellement traditionnel, Les mamans du Congo chantent pour l'émancipation de la femme en général, et celle du Congo en particulier. Avec un style à la croisée des berceuses du terroir, mélodies électroniques et du hip-hop, elles s'affirment en tant que femmes et défendent un patrimoine traditionnel, sur des cadences modernes teintées de groove. Soutenues depuis leur début par l'Institut français du Congo (IFC), c'est avec joie, sourire aux lèvres et une bonne dose d'humour que Les mamans du Congo espèrent enflammer le théâtre de la ville, les 16 et 17 juin prochains, de par leur prestance et belle mélodie. « *On a hâte de chanter et danser avec le public français* », a partagé le groupe sur la toile.

Outre ces deux concerts, Les mamans du Congo et le beatmaker hip-hop et house français, Rrobin, livreront huit autres concerts dans le cadre de leur tournée estivale en France. Celle-ci débutant le 12 juin pour se clore le 4 juillet. « *Un grand merci à l'IFC, ainsi qu'à La Coopérative de Mai et au label Jarring Effects, sans eux ce projet n'aurait pu voir le jour. Quel bonheur et on espère que le public sera très bouillant* », souhaite Gladys Samba, responsable dudit groupe.

Dans ce groupe féminin créé en 2018 à Brazzaville, par la chanteuse et percussionniste Gladys Samba, on compte également Odette Valdemar Ghaba Koubende, Argéa Déodaly Kimbembe, Penina Sionne Livangou Tombet et

Emira Fraye Milisande Madieta, la plus jeune de toutes, âgée de seulement 22 ans.

Ces cinq femmes chantent essentiellement en langues vernaculaires du Congo, le Lari arrivant en tête, une façon pour elles de prôner leur origine. Leurs chants s'inspirent des réalités du quotidien de la femme congolaise. Ceci dans le but non seulement de l'emmener à prendre conscience des obstacles liés à son épanouissement, mais aussi d'éduquer toutes les femmes du monde sur leur rôle et place dans la société. Leur premier album, « Les mamans du Congo et Robin », dans lequel les chœurs s'envoient est une revisitation de la tradition de l'ancien royaume Kongo. Les percussions électroniques et les rythmes griment des instruments de Rrobin, apportent une touche originale et contemporaine au style musical du groupe féminin. Ngaminke, Borden de rap, Boum... sont entre autres titres que regorge l'album. Entre voix suave pour bercer et rap pour éveiller les consciences, les propos engagés de cet opus ont su trouver la voix adéquate dans ce projet qui leur permet aujourd'hui d'effectuer une tournée en France.

En rappel, cette tournée a pu se concrétiser grâce à : la maison de disque lyonnais Jarring Effects, l'agence artistique SPRWD, la maison de production WAX-Booking, la salle de spectacle La Coopérative de Mai, l'IFC et la Fondation Orange.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

La nouvelle guerre froide

Comme on pouvait le craindre au vu des affrontements plus ou moins larvés qui dressent les uns contre les autres depuis des mois la Chine, les Etats-Unis et la Russie, le monde va vivre dans les années, les décennies à venir, une nouvelle forme de « guerre froide » qui ressuscitera les vieux démons du siècle précédent. Preuve, s'il en fallait une, que le progrès technologique, économique, social ne modifie en rien l'inclination de l'être humain pour la violence individuelle et collective qui lui a permis, au cours des millions d'années précédentes, d'imposer sa loi aux autres espèces animales.

Ce mouvement, dont tout annonçait la résurgence depuis le début du nouveau millénaire, s'accélère de façon évidente aujourd'hui parce que la Chine s'emploie à devenir la pre-

mière puissance du globe, parce que la Russie dresse autour d'elle une barrière de petites et moyennes nations comme elle le fit à l'époque du régime soviétique, parce que le camp occidental constitué autour de l'alliance Etats-Unis Europe resserre les rangs que la politique de « l'America first » pratiquée par l'ex-président américain Donald Trump avait fortement ébranlés. Le Sommet du G 7 qui vient de se tenir en Cornouailles, province du Royaume-Uni, et au cours duquel le nouveau président Joe Biden a affirmé clairement la volonté des Etats-Unis de renforcer la coalition occidentale en apporte la preuve irréfutable.

S'il n'est pas certain que la nouvelle guerre froide dont nous vivons les premiers instants débouche sur un conflit ouvert, autrement dit sur un nouveau conflit mondial, il ne fait

aucun doute, en revanche, qu'elle va perturber profondément la scène stratégique mondiale. Pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques mots : d'abord parce qu'elle aura un impact économique fort avec la remise en question plus ou moins claire de la mondialisation ; ensuite parce qu'elle provoquera inévitablement une nouvelle course aux armements qui elle-même ébranlera des régions très stratégiques comme la Mer de Chine du sud, la Méditerranée orientale ou le Cercle polaire Arctique ; enfin parce qu'elle rendra plus difficile la lutte engagée, notamment en Afrique, pour neutraliser les djihadistes de tout poil qui tentent d'y imposer leur loi infernale.

Pour dire les choses encore plus clairement l'humanité, dont le poids dépassera dans quelques années le chiffre symbolique de dix milliards

d'êtres humains, va devoir dans les décennies à venir se protéger contre elle-même. Ceci alors qu'il lui reste peu de temps pour mettre un terme au dérèglement climatique dont elle est largement responsable et qui menace désormais très directement sa survie à brève échéance.

Si les Grands de ce monde ont un minimum de sagesse, ils feront bien d'écouter ce que disent les observateurs sur les cinq continents et que nous résumons ici en quelques lignes. S'ils ne le font pas très rapidement et n'essaient pas de s'entendre sur l'essentiel, ils provoqueront à coup sûr un désastre planétaire que chacun d'entre nous paiera au prix le plus fort. Tel est bien le danger fondamental que porte en elle la nouvelle « guerre froide » dont nous vivons les prémices.

Jean-Paul Pigasse